219

Première année. — N° 49. CINQ CENTIMES Lundi 28 Mars 1887

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Rhône et départ. limit.	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements ..	7 fr.	14 fr.	26 fr.
Etranger (Union post.)	10 fr.	20 fr.	40 fr.

(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :

A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble.

A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

PAS DE RÉFORMES

Pas d'Economies !

Le gouvernement vient de faire connaître les éléments de son projet de budget général pour 1888, et la Chambre va être appelée d'ici peu de jours à nommer la nouvelle commission du budget.

Ce serait se tromper lourdement que de s'imaginer — et cependant que d'excuses à cette illusion — qu'après une série si longue de budgets d'attente, nous allons nous trouver enfin, avec une commission résolument réformatrice, en face d'un véritable budget de réformes.

Le projet de la nouvelle loi de finance se borne à augmenter certaines catégories d'impôts. On n'a rien trouvé de mieux pour équilibrer le futur budget.

Il faut avouer que ce n'est pas précisément là une nouveauté et que pas n'était besoin d'avoir le génie d'un Turgot pour aboutir à cette trouvaille : il est vrai aussi qu'on avait pour tout financier M. Dauphin. C'est une circonstance atténuante pour le ministère, convenons-en si vous voulez, mais pourquoi diantre avoir fait entrer un Dauphin dans ce cabinet? Si encore il portait un singe sur son dos, au moins pourrait-il lui emprunter parfois un peu de malice.

Mais M. Dauphin est seul à barboter dans cet océan de millions qui constituent notre budget général de recettes et de dépenses, et s'il ne lui arrive jamais de prendre le Pirée pour un homme, il ne lui arrivera jamais non plus de prendre une initiative hardie pour réformer notre système fiscal.

Le moment était venu pourtant de réaliser les promesses faites si souvent depuis la fondation de la troisième République et de rétablir la véritable proportionnalité dans l'assiette de l'impôt, qui en dégrevant le pauvre, doit atteindre le riche dans une juste mesure.

Cette réforme, la plus désirable peut-être de toutes celles qu'on nous promet depuis si longtemps, nous comptons bien qu'un jour ou l'autre elle se fera, complète, radicale. Mais nous craignons bien que, cette année encore, elle ne reste en chemin.

C'est qu'en effet, pour procéder à une réforme fiscale vraiment démocratique, la Chambre des députés et le gouvernement ont pris, depuis deux ou trois ans, un singulier chemin. Et c'est une préface bien étrange et bien dangeusereuse pour une entreprise de réforme républicaine qu'un système de protectionnisme à outrance et de privilèges particuliers.

On a protégé tant de gens, tant de groupes, tant de « branches », depuis quelques années, qu'il est difficile maintenant d'empêcher toutes ces protections particulières de devenir une oppression générale. Quand on a prélevé sur la masse des contribuables 20 millions au profit des cotonniers, 25 millions au profit des armateurs, 15 millions au profit des métallurgistes, 70 millions au profit sucriers et 400 millions au minimum, prélevés sur le pain des pauvres, au profit des agriculteurs riches et des spéculateurs opulents, il est difficile que ces 530 millions, sortant de la poche du public, n'y fassent pas un vide.

Or, comme c'est dans la poche du public que puise le budget, il n'est pas étonnant que ses recettes subissent quelque mécompte.

C'est pourquoi nous voyons chaque mois la différence s'accentuer entre les recettes *prévues* et les recettes *réalisées*. Les financiers émérites expliquent la chose par ceci ou par cela ; pas un ne s'avise de dire : « Vous avez donné 530 millions à « des privilégiés ; il est bien clair « que cela fait 530 millions de moins « dans les poches où nous devons « puiser ; et quand il n'y a plus rien « dans la poche des contribuables, il « est difficile d'en tirer beaucoup de « millions. »

Pour donner au budget un équilibre réel et non fictif, il fallait deux choses : d'abord exécuter des coupes sombres dans notre budget de dépenses, puis transformer radicalement l'assiette de l'impôt et prendre pour base le revenu.

On n'a osé, on n'osera ni l'un ni l'autre. On nous laissera le système fiscal démodé, ruineux de la monarchie, parce que l'on nous laisse sous d'autres noms les institutions monarchiques.

Et le moment serait venu de rééditer le mot célèbre du baron Louis et de dire : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. »

Donnez-nous une politique de réformes politiques, une politique vraiment démocratique, pourrait-on dire à nos législateurs, et vous trouverez du même coup le moyen de nous faire une bonne politique financière.

Pas de réforme démocratique : donc pas de gouvernement à bon marché.

La conséquence est rigoureusement logique.

Et si notre gouvernement nous coûte cher, il faudra bien pour le payer que l'on augmente nos charges déjà si lourdes.

Cette deuxième conséquence est malheureusement aussi logique que la première.

Ernest VAUQUELIN.

LES DÉLÉGUÉS CANTONAUX

Paris, 27 mars.

Le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer aux préfets une circulaire relative à l'organisation des délégations cantonales et des attributions des délégués cantonaux.

Quelques doutes s'étaient élevés sur ces attributions, qu'on avait, dans certaines régions, semblé confondre avec celles des inspecteurs de l'enseignement primaire. Le délégué cantonal n'a qu'un droit : celui d'inspecter la tenue — et non le travail — dans telles écoles désignées par le conseil départemental de l'enseignement primaire.

La circulaire de M. Berthelot précise nettement cette différence d'attributions.

LES DÉCLARATIONS DE M. FLOURENS

Paris, 27 mars.

Le correspondant à Paris du *Novoié Vremia* a eu un interview avec M. Flourens, et voici comment il en rend compte dans son journal :

« Je suis entré aux affaires avec la pleine assurance que la clef de la politique européenne est en ce moment à Saint-Pétersbourg. Tant que la Russie sera avec nous, la guerre avec l'Allemagne est inadmissible, je veux dire par là que l'Allemagne ne se résoudra pas à nous la déclarer.

« L'Allemagne n'a qu'à rester tranquille et s'entendre aussi bien avec la Russie qu'avec nous. La Russie nous a rendu service au moment du danger.

« Est-ce que vous croyez que si, de son côté, elle encourait un danger, nous y assisterions en croisant les bras? Jamais cela n'arrivera! »

Toutefois, certains journaux déclarent cette conversation apocryphe.

LETTRE DE PARIS

Paris, 26 mars.

Les affaires du ministère semblent prendre une assez fâcheuse tournure. Ce n'est pas que la situation du cabinet soit compromise, mais les difficultés s'accumulent autour de lui, et l'on peut se demander s'il réussira à les surmonter. Les opportunistes sont là, d'ailleurs, qui le guettent avec la vigilence d'héritiers attendant impatiemment l'ouverture d'une succession, et l'on peut compter sur eux, sur leur inépuisable malveillance pour semer des pièges remarquablement perfides et de chausses-trappes admirablement machinées, la route caillouteuse où trébuche à chaque pas le cabinet Goblet. En ce moment, par exemple, la *République française* poursuit contre le ministre de la marine une campagne extrêmement vive. Elle accuse l'amiral Aube de désorganiser notre flotte, de compromettre notre puissance maritime, la sûreté de nos côtes et de nos colonies, et cela uniquement pour se donner la satisfaction de mettre en pratique ses idées personnelles.

Qu'il y ait quelque chose de fondé dans les critiques du journal ferryste, on ne saurait le nier : il est certain, en effet, que notre marine est, actuellement, en assez mauvais état. La plupart de nos cuirassés sont hors de service, et ceux même qui peuvent tenir la mer n'ont pas les qualités de vitesse et d'armement qui leur permettraient de lutter avec les bâtiments de guerre des autres nations, l'Angleterre et l'Italie, notamment.

Ce sont là des faits incontestables : mais il est souverainement injuste de faire retomber sur l'amiral Aube la responsabité d'une situation qu'il n'a pas créée. Nous aurions actuellement dans nos ports une quinzaine de vaisseaux de haut bord capables de fournir un bon service, si M. Ferry n'avait pas envoyé notre flotte dans les mers de Chine, s'il ne l'avait pas contrainte, surtout, à passer tout un hivers devant Formose pour y faire respecter un blocus dérisoire.

Pendant six mois, et par les plus gros temps, nos cuirassés sont restés constamment sous vapeur, brûlant un nombre incalculable de tonnes de charbon; à la fin de la campagne, les chaudières étaient complètement usées, les bâtiments éreintés et fourbus, de sorte qu'à leur arrivée en France il a fallu les faire entrer dans les bassins et les déclasser. Le *Bayard*, le *Desaix*, et *La Galissonnière*, bien d'autres navires encore sont dans ce cas.

Si donc nous n'avons plus — à part l'escadre d'évolution, — aucune flotte de guerre digne d'une grande puissance maritime comme la France, c'est à eux-mêmes que les opportunistes doivent s'en prendre, car se sont leurs folies tonkinoises et chinoises qui ont désorganisé notre force navale.

Nous n'avons pas, il est vrai, de croiseurs rapides ; mais cela tient à ce que depuis 1870, toutes les économies ont porté sur le budget de la marine; actuellement l'amiral Aube demande à la Chambre un crédit extraordinaire qui lui permette de faire construire par l'industrie privée les bâtiments à grande vitesse qui nous manquent : il dépend de la Chambre, et par conséquent des opportunistes, que ce crédit soit voté promptement, et que les navires qui nous manquent, soient à bref délai mis sur le chantier.

Quant aux torpilleurs, il est véritablement injuste et puéril de reprocher à l'amiral Aube d'en avoir augmenté le nombre, alors que la Russie, par exemple, pour ne citer qu'une seule puissance, en possède deux fois plus que nous n'en avons — ce qui ne l'empêche pas d'en construire de nouveaux chaque jour.

Au surplus, l'amiral Aube n'est pas, de tous les membres du cabinet, celui qui semble le plus menacé. Le ministre des finances se trouve, lui, dans une situation infiniment plus délicate. La commission qui vient d'être nommée pour examiner son projet relatif à la transformation de la contribution mobilière, en impôt sur le revenu établi d'après le loyer, est presque unanimement hostile à cette conception fiscale. Dix membres la repoussent entièrement; le dernier commissaire ne l'accepte qu'avec des réserves — et encore n'a-t-il été nommé dans son bureau que pour empêcher l'élection d'un droitier.

On avait répandu le bruit qu'à la suite de cet échec ou, pour mieux dire, de cette déroute, M. Dauphin avait résolu de retirer son malencontreux projet; on disait même qu'il était décidé à se retirer lui-même. Il n'en est rien : le ministre ne s'en va pas; mais sa position n'en est pas plus brillante pour cela.

D'ailleurs, un autre danger — et celui-là plus pressant, plus immédiat — menace M. Dauphin. On a distribué, hier, à la Chambre, le projet portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 600,000 francs destiné au personnel de l'administration centrale des finances.

Vous vous souvenez que ce crédit a été repoussé par une majorité assez forte lors de la discussion du budget de 1887. Dans l'exposé des motifs, M. Dauphin assure quil a épuisé tous les moyens pratiques d'opérer des réductions d'emplois et que l'organisation du travail n'en permet pas de nouvelles.

Mais telle ne semble pas être l'opinion d'un très grand nombre de députés, qui, après avoir refusé le crédit une première fois, ne paraissent pas d'humeur à le réinscrire au budget.

On prétend — mais je ne vous donne point la nouvelle pour certaine — que M. Dauphin serait décidé à poser à ce propos la question de confiance, et l'on ajoute même que ses collègues seraient, sur ce point, d'accord avec lui.

S'il en était ainsi, l'échec éventuel du ministre des finances serait particulièrement grave, puisqu'il rejaillirait sur le cabinet tout entier et entraînerait sa chute.

Il est vrai que les opportunistes sont là, dans la coulisse, prêts à entrer en scène, ayant leur personnel ministériel désigné depuis plusieurs mois, dit-on. On sait, par exemple, que, croyant s'adjoindre une force en attirant à eux M. de Freycinet, ils lui ont réservé le portefeuille des affaires étrangères; on cite leur futur ministre de l'intérieur, qui serait M. Raynal; leur futur garde des sceaux, qui serait le néfaste Ferry; leur futur ministre de la guerre, qui serait le général Carré-de-Bellemare.

Futur membre d'un cabinet opportuniste, il le fut, lui aussi, pendent plusieurs années, cet autre général dont on annonçait, hier, la mort au Sénat. Les Lyonnais l'ont connu, car il était gouverneur militaire de Lyon et commandant au 14e corps lorsque M. de Freycinet lui joua le mauvais tour de l'appeler au ministère de la guerre. Le général Farre y arriva précédé d'une réputation colossale ; il était, disait-on tout bas, le Carnot de Gambetta, le grand organisateur de la victoire, un talent hors ligne tenu trop longtemps sous le boisseau par l'envie et la haine politique. Hélas! la seule réforme qu'ait accomplie le grand réformateur pendant son passage aux affaires ça été la suppression des tambours. La mobilisation du corps expéditionnaire de Tunisie mit en lumière son insuffisance ; si bien que, quand Gambetta devint président du Conseil, le général Farre, déjà jugé et usé, dut céder la place au général Campenon. Depuis il s'était enfoui dans un fauteuil de sénateur inamovible ; on vient de l'y enterrer.

La destinée du général Farre a quelque analogie avec celle du poète Chapelain, qui fut le plus illustre des écrivains français pendant les vingt ans qu'il mit à écrire sa *Pucelle*, et tomba dans l'obcurité la plus profonde, dans l'oubli le plus complet, à partir du jour où il eut l'imprudence de publier ses vers. S'il n'avait pas été ministre, le général Farre aurait peut-être, à cette heure, la renommée d'un de Moltke incompris ou d'un Bouchotte méconnu.

Maurice RENAUD.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA LOIRE

Par fil spécial de la « Tribune »

Saint-Etienne, 27 mars.

M. GIRODET, ancien député, radical-socialiste. . . 1356 voix. **ÉLU**
M. Boulisset, opport. 667 —

L'élection du citoyen Girodet et la défaite de l'opportunisme ont produit un enthousiasme indescriptible parmi la population.

DÉPÊCHES
DE LA « TRIBUNE »

Par Fil télégraphique spécial

INFORMATIONS

LE DÉLÉGUÉ FRANÇAIS AU CONGRÈS MÉDICAL DE WASHINGTON

Paris, 27 mars.

Le ministre du commerce et de l'industrie vient de désigner M. le docteur Chervin, membre du conseil supérieur de statistique. et directeur de l'institut des bègues de Paris, pour représenter son administration au congrès médical international qui doit se réuni à Washington le 5 septembre prochain.

DESTRUCTION D'OBUS

Belfort, 27 mars.

L'autorité militaire de Belfort a fait détruire les obus chargés de mélinite qui n'avaient pas éclaté lors de la terrible catastrophes dont nous avons rendu compte.

Ces obus amenés dans un champ, du côté de Bessancourt, en avant du bois de Pérouse, ont été profondément enterrés ; puis on a mis le feu à l'aide d'un fil électrique à une capsule de fulminate placée sur chaque projectile.

SOUVENIR DE JEANNE D'ARC

Compiègne, 27 mars.

L'emplacement des deux maisons où Jeanne d'Arc a logé à Compiègne en 1429 et en 1430 a été retrouvé. Pour perpétuer ce souvenir, la Société historique de Compiègne a fait apposer une plaque sur chacune de ces maisons.

TEMPÊTE ANNONCÉE

New-Yorck, 27 mars.

Le *New York Herald* annonce qu'une tempête atteindra peut-être les côtes de France entre le 28 et le 30 mars.

MUTATIONS DE GÉNÉRAUX

Paris, 27 mars.

Le général Nismes, commandant la 48e brigade d'infanterie, est nommé commandant de la 2e brigade de la division d'occupation du Tonkin et de l'Annam, en remplacement du général Munier, rentrant en France sur sa demande.

LA POLICE DE MARSEILLE

Marseille, 27 mars.

On nous télégraphie de Marseille que M. Puybaraud, contrôleur général des services extérieurs au ministère de l'intérieur, est arrivé dans cette ville pour faire une enquête sur la police de Marseille, à la suite des incidents du commissaire central avec le conseil municipal.

CONSÉQUENCES DE L'AFFAIRE EYROLLES

Paris, 27 mars.

Voici les conséquences des incidents qui ont ému le ministère de la guerre à la suite du renvoi de M. Eyrolles, employé à ce ministère : l'un des attachés militaires d'une des grandes ambassades étrangères sera très probablement prochainement rappelé par son gouvernement.

Un autre attaché militaire d'une autre grande puissance quittera Paris en même temps.

Enfin on raconte que la police française est en possession de quelques lettres fort compromettantes signées « Charles ». Ce Charles est activement recherché.

CONSPIRATION EN ESPAGNE

Madrid, 27 mars.

La police a opéré plusieurs arrestations de personnes soupçonnées de conspirer contre la régence. Les préfets de Barcelone, Valence, Valladolid, Cadix, ont également fait opérer plusieurs arrestations. Des proclamations clandestines ont été saisies. Le chiffre des arrestations à Madrid est de onze, notamment celle d'un fonctionnaire municipal en retraite, de deux employés de la sûreté, le principal armurier et le garde chasse du Palais Royal. Trente personnes arrêtées en province appartiennent aux classes moyennes.

RETOUR DU PRINCE DE GALLES

Calais, 27 mars.

Le prince de Galles, revenant de Berlin s'est embarqué aujourd'hui à destination de Douvres.

LA LOI ECCLÉSIASTIQUE AU LANDTAG

Berlin, 27 mars.

La loi ecclésiastique sera probablement discutée jeudi au landtag prussien. La discussion ne pourra s'achever avant Pâques. Les nationaux libéraux

---

Feuilleton de LA TRIBUNE du 28 Mars 1887

49

GERMINAL

PAR

ÉMILE ZOLA

TROISIÈME PARTIE

IV

Rasseneur s'était assis près d'Etienne, tous deux écoutaient d'un air consterné. On pouvait causer à voix haute, il n'y avait plus là que madame Rasseneur, assise au comptoir.

— Quelle idée! murmura le cabaretier. Pourquoi tout ça? La Compagnie n'a aucun intérêt à une grève, et les ouvriers non plus. Le mieux et de s'entendre.

C'était fort sage. Il se montrait toujours pour les revendications raisonnables. Même depuis la rapide popularité de son ancien locataire, il outrait ce système du progrès possible, disant qu'on n'obtenait rien, lorsqu'on voulait tout avoir d'un coup. Dans sa bonhomie d'homme gras, nourri de bière, montait une jalousie secrète, aggravée par la désertion de son débit, où les ouvriers du Voreux entraient moin boire et l'écouter; et il en arrivait ainsi parfois à défendre la Compagnie, oubliant sa rancune d'ancien mineur congédié.

— Alors, tu es contre la grève? cria madame Rasseneur, sans quitter le comptoir.

Et, comme il répondait oui, énergiquement, elle le fit taire.

— Tiens! tu n'as pas de cœur, laisse parler ces messieurs!

Étienne songeait, les yeux sur la chope qu'elle lui avait servie. Enfin, il leva la tête.

— C'est bien possible, tout ce que le camarade raconte. et il faudra nous y résoudre, à cette grève, si l'on nous y force... Pluchart, justement, m'a écrit là-dessus des choses très justes. Lui aussi est contre la grève, car l'ouvrier en souffre autant que le patron, sans arriver à rien de décisif. Seulement, il voit là une occasion excellente pour déterminer nos hommes à entrer dans sa grande machine... D'ailleurs, voici sa lettre.

En effet, Pluchart, désolé des méfiances que l'Internationale rencontrait chez les mineurs de Montsou, espérait les voir adhérer en masse, si un conflit les obligeait à lutter contre la Compagnie. Malgré ses efforts. Etienne n'avait pu placer une seule carte de membre, donnant du reste le meilleur de son influence à sa caisse de secours, beaucoup mieux accueilie. Mais cette caisse était encore si pauvre, qu'elle devait être vite épuisée. comme le disait Souvarine ; et, fatalement, les grévistes se jetteraient alors dans l'Association des travailleurs, pour que leurs frères de tous les pays leur vinssent en aide.

— Combien avez-vous en caisse? demanda Rasseneur.

— A peine trois mille francs, répondit Étienne. Et vous savez que la Direction m'a fait appeler avant-hier. Oh! ils sont très polis, ils m'ont répété qu'ils n'empêchaient pas leurs ouvriers de créer un fonds de réserve. Mais j'ai bien compris qu'ils en voulaient le contrôle... De toute manière, nous aurons une bataille de se côté-là.

Le cabaretier s'était mis à marcher, en sifflant d'une air dédaigneux. Trois mille francs! qu'est-ce que vous voulez qu'on fiche avec ça? Il n'y aurait pas six jours de pain, et si l'on comptait sur des étrangers, des gens qui habitaient l'Angleterre, on pouvait tout de suite se coucher et avaler sa langue. Non, c'était trop bête. cette grève!

Alors, pour la première fois, des paroles aigres furent échangées entre ces deux hommes, qui, d'ordinaire, finissaient par s'entendre, dans leur haine commune du capital.

— Voyons, et toi, qu'en dis-tu? répéta Etienne, en se tournant vers Souvarine.

Celui-ci répondit par son mot de mépris habituel.

— Les grèves? des bêtises!

Puis, au milieu du silence fâché qui s'était fait, il ajouta doucement :

— En somme, je ne dis pas non, si ça vous amuse : ça ruine les uns, ça tue les autres, et c'est toujours au tant de nettoyé... Seulement, de ce train-là, on mettrait bien mille ans pour renouveler le monde. Commencez donc par me faire sauter ce bagne où vous crevez tous!

De sa main fine, il désignait le Voreux, dont on aperceveit les bâtiments par la porte restée ouverte. Mais un drame imprévu l'interrompit : Pologne, la grosse lapine familière, qui s'était hasardée dehors, rentrait d'un bon, fuyant sous les pierres d'une bande de galibots ; et, dans son effarement, les oreilles rabattues, la queue retroussée, elle vint se réfugier contre ses jambes, l'implorant, le grattant, pour qu'il la prit. Quand il l'eut couchée sur ses genoux, il l'abrita de ses deux mains, il tomba dans cette sorte de somnolence rêveuse, où le plongeait la caresse de ce poil doux et tiède.

Presque aussitôt, Maheu entra. Il ne voulut rien boire, malgré l'instance polie de madame Rasseneur, qui vendait sa bière comme si elle l'eût offerte. Etienne s'était levé, et tous deux partirent pour Montsou.

Les jours de paye aux Chantiers de la Compagnie, Montsou semblait en fête, comme par les beaux dimanches de ducasse. De tous les corons arrivait une cohue de mineurs. Le bureau du caissier étant très petit, ils préféraient attendre à la porte, ils stationnaient par groupes sur le pavé, barraient la route d'une queue de monde renouvelée sans cesse. Des camelots profitaient de l'occasion, s'installaient avec leurs bazars roulants, étalaient jusqu'à de la faïence et de la charcuterie. Mais c'étaient surtout les estaminets et les débits qui faisaient une bonne recette, car les mineurs, avant d'être payés, allaient prendre patience devant les comptoirs, puis y retournaient arroser leur paye, dès qu'ils l'avaient en poche. Encore se montraient-ils très sages, lorsqu'ils ne l'achevaient pas au Volcan.

A mesure que Maheu et Etienne avançèrent au milieu des groupes, ils sentirent, ce jour-là, monter une exaspération sourde. Ce n'était pas l'ordinaire insouciance de l'argent touché et écorné dans les cabarets. Des poings se serraient, des mots violents couraient de bouche en bouche.

— C'est vrai, alors? demanda Maheu à Chaval, qu'il rencontra devant l'estaminet Piquette, ils ont fait la saleté?

Mais Chaval se contenta de répondre par un grognement furieux, en jetant un regard oblique sur Etienne. Depuis le renouvellement du marchandage, il s'était embauché avec d'autres, mordu peu à peu d'envie contre le camarade, ce dernier venu qui se posait en maître, et dont tout le coron, disait-il, léchait les bottes. Cela se compliquait d'une querelle d'amoureux, il n'emmenait plus Catherine à Réquillart ou derrière le terri, sans l'accuser, en termes abominables, de coucher avec le logeur de sa mère ; puis, il la tuait de caresses, repris pour elle d'un sauvage désir.

Maheu lui adressa une autre question.

— Est-ce que le Voreux passe?

Et, comme il tournait le dos, après avoir dit oui, d'un signe de tête, les deux hommes se décidèrent à entrer aux Chantiers.

La caisse était une petite pièce rectangulaire, séparée en deux par un grillage. Sur les bancs, le long des murs, cinq ou six mineurs attendaient; tandis que le caissier, aidé d'un commis en payait un autre, debout devant le guichet, sa casquette à la main.

(A suivre).

et les conservateurs libres voteront contre le retour des ordres religienx.

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Berlin, 27 mars.

L'empereur s'est alité à la suite de son refroidissement. Il n'a pu recevoir, hier encore aucun des fonctionnaires qui ont l'habitude de lui faire leur rapport.

LE CABINET ITALIEN

Rome, 27 mare.

On parle sérieusement du replatrage du cabinet avec MM. Crispi, Zannardelli, Luzzati et le général Bertole-Viale.

LE DUC D'AUMALE EN VOYAGE

Rome, 27 mars.

Le duc d'Aumale accompagné d'une dame, de deux jeunes gens et d'un secrétaire est arrivé, hier, à Rome, venant de Florence, dans le plus strict incognito. Le duc d'Aumale va dans ses terres de Palerme vérifier l'état de ses vignes de Zucco. Le voyageur a été reçu en audience privée par le Pape,

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

L'ARRANGEMENT COMMERCIAL FRANCO-ROUMAIN

Bucarest, 27 mars.

Le ministre des affaires étrangères de Roumanie a déclaré à M. de Coutouly, ministre de France à Bucharest, que l'arrangement commercial était maintenu, et que, s'il est modifié, ce sera uniquement d'une manière favorable au commerce français.

CONVENTION ENTRE L'ESPAGNE ET LES ÉTATS-UNIS

Madrid, 27 mars.

On a annoncé officiellement aux Cortès que la convention provisoire entre l'Espagne et les Etat-Unis, relative au commerce des Antilles, était prorogée du 31 mars au 30 juin.

ÉLECTION D'UN LIBÉRAL GLADSTONIEN

Londres, 27 mars.

Jeudi ont eu lieu dans la circonscription d'Ilkeston (Derbyshire) des élections pour un siège à la Chambre des communes devenu vacant par suite de la mort de M. Thomas Watson, libéral gladstonien.

Sir B. Foster, libéral gladstonien, a été élu par 5,512 voix, contre 4,180 données à M. Leeke, candidat conservateur.

FOLIE DE LA DUCHESSE DE CUMBERLAND

Vienne, 27 mars.

La duchesse de Cumberland, chez qui on avait remarqué des signes d'aliénation mentale, a dû être transférée mardi dernier à l'asile privé du professeur Leidesdorf, situé à Ober-Dobling, près Vienne. On a dû recourir à cette extrémité sur l'avis du médecin particulier de la duchesse, lequel a déclaré qu'il serait dangereux de laisser plus longtemps la malade à sa résidence de Prinzing.

La duchesse de Cumberland est née en 1853. Elle est la fille du roi Christian IX de Danemark et la sœur de l'impératrice de Russie, de la princesse de Galles et du roi Georges de Grèce.

Elle a épousé le duc de Cumberland en décembre 1878, et de ce mariage elle a eu deux fils et trois filles. Le duc de Cumberland est, on le sait, le fils du roi de Hanovre et le prétendant au trône de Brunswick.

TOURNÉE DU RÉGENT LUITPOLD

Munich, 27 mars.

Le prince-régent de Bavière fera, du 30 avril au 11 mai, une nouvelle tournée dans le royaume. Il visitera Bamberg, Hof, Bayreuth, Nuremberg et Ratisbonne.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'ANGLETERRE ET LA PORTE

Vienne, 27 mars.

Le correspondant du *Morning Post* a Vienne apprend que le projet de Moukhtar-Pacha pour la réorganisation de l'armée égyptienne aurait été adopté comme base des négociations entre le gouvernement ottoman et sir H. D. Wolff, en ce qui concerne la question de l'armée.

Moukhtar a, dit-on, fait savoir à la Porte que l'autorité et le prestige du sultan font d'étonnants progrès en Egypte. Moukhtar ajoute que son influence personnelle sur le gouvernement khédivial et sur la population devient chaque jour plus grande, en raison du refus de l'Angleterre de fixer une date pour l'évacuation du territoire égyptien.

L'ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM

Londres, 27 mars.

L'archidiacre Blyth a été sacré hier, à Londres, évêque de Jérusalem.

Ce siège est donné alternativement par le gouvernement allemand et le gouvernement anglais. Il est resté vacant plusieurs années, par suite du refus de l'Allemagne de nommer un titulaire, mais un certain délai étant expiré, le tour de l'Angleterre est arrivé et le gouvernement a nommé le révérend Blyth.

LE CHOLÉRA AU CHILI

Santiago, 27 mars.

Le choléra a presque disparu à Santiago; il est très bénin à Valparaiso. Talca reste à l'abri du fléau.

LE BUDGET DE L'ALSACE-LORRAINE

Metz, 27 mars.

Le budget de l'Alsace-Lorraine pour l'année 1887-1888, soumis actuellement au conseil fédéral, évalue les dépenses et les recettes à 41,116,195 marcs. Le projet de budget prévoit la construction d'un nouveau chemin de fer reliant la ville d'Altkirch à Pfirt.

INSPECTION DU PRINCE CHUN

Shanghaï, 27 mars.

Le prince Chun, le père de l'empereur de Chine, va se rendre prochainement à Shanghaï, à Nan-King et Fou-Tcheou pour visiter les arsenaux. On sait que le prince, accompagné de Li-Hung-Chang, a inspecté l'an dernier les travaux de Port-Arthur et les bâtiments de l'escadre du Petchili.

LE BILL AGRAIRE

Londres, 27 mars.

Le conseil de cabinet a décidé hier que le bill relatif à la procédure criminelle de l'Irlande sera soumis lundi à la Chambre des communes, et le bill agraire jeudi à la Chambre des lords.

MORT DU CRITIQUE ANNENKOFF

Dresde, 27 mars.

Paul Vasciévitch, Annenkoff, le célèbre critique russse, l'ami de Tourguéneff, auquel l'auteur des *Terres vierges* écrivit de si intéressantes lettres sur les littératures russe et française vient de mourir, à Dresde, à l'age de soixante-quatorze ans.

LES NIHILISTES A ASTRAKAN

Saint-Pétersbourg, 27 mars.

On vient de découvrir un passage souterrain qui conduit au bureau de poste d'Astrakan par lequel les nihilistes ont réussi à emporter plus de 200,000 roubles (900,000 francs).

LES JÉSUITES A PAVIE

Rome, 27 mars.

Plusieurs jésuites sont venus pour s'installer à Pavie, malgré les protestations de la population. Mme Favalli, propriétaire d'un assez grand immeuble dans cette ville, a congédié tous ses locataires afin de céder sa maison aux jésuites. L'installation devait avoir lieu le 1er octobre de cette année.

On organise partout des comités dont le but est d'obtenir du gouvernement un ordre défendant aux jésuites de s'installer à Pavie.

LES RUSSES EN ASIE

Saint-Pétersbourg, 27 mars.

La résidence du gouverneur général des possessions russes dans l'Asie-Centrale sera transférée, au commencement de l'année prochaine, de Tachkend à Samarcande.

Samarcande est une ville du Turkestan placée sur le territoire russe du Zer-Afchen; c'est l'ancienne capitale de Tamerlan.

L'ARMÉE ESPAGNOLE ET LE MINISTÈRE

Madrid, 27 mars.

L'empressement avec lequel le ministère de la guerre a accepté la démission des généraux qui ont voté contre le ministère a causé dans les Cortès et dans le pays un mécontentement qui se traduit vivement dans la presse.

LE PAPE ET LA TRIPLE ALLIANCE

Rome, 27 mars.

Léon XIII vient de recevoir plusieurs dépêches des gouvernements de Vienne et de Berlin. Ces dépêches ont pour but d'assurer le Saint-Siège que les trois puissances alliées ont résolu de faire tout leur possible pour assurer au pontife son indépendance et sa liberté.

LA DÉFENSE MARITIME EN ITALIE

Rome, 27 mars.

Le ministre de la guerre vient de publier un règlement spécial de guerre pour les places maritimes et un autre règlement pour l'établissement des commandements de défense maritime.

LES ARMEMENTS EN ESPAGNE

Madrid, 27 mars.

Par un décret du ministère de la guerre, le directeur du génie vient d'être autorisé à acquérir 1,500 mètres cubes de pierre de Sierra-Elvira et 500,000 autres mètres de pierre ordinaire pour la construction d'une nouvelle fabrique militaire de munitions à Grenade.

LA GERMANISATION DE LA POLOGNE

Berlin, 27 mars.

On mande de Pelplin à la *Germania* que le gouvernement vient d'acquérir le domaine de Kobysowo, dans le service de Karthaus.

Les trois mille arpents de terre qu'il comporte vont être morcelés et livrés à des colons allemands.

POURPARLERS AUSTRO-ANGLAIS

Vienne, 37 mars.

La visite de lord Rosebery, ex-ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, au comte Kalnocky est très commentée, malgré les dénégations de la presse officieuse.

Lord Rosebery ira ensuite à Berlin.

On croit qu'il est chargé d'une mission secrète.

ENCORE LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Salonique, 27 mars.

Dans la nuit du 25 mars, on a ressenti à Uskoub une violente secousse de tremblement de terre.

Madrid, 27 mars.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Alby (île Luçon). Il y a eu quelques dégâts, mais aucune victime.

Monaco, 27 mars.

On signale un éboulement considérable à Barboneo. Le village de Sospello est menacé. Cet accident est la conséquence des derniers tremblements de terre.

LANCEMENT D'UN TORPILLEUR

Londres, 27 mars.

Le torpilleur *Nordenfeldt*, lancé hier à Barrow, mesure 110 pieds de long sur 13 de large, sa force motrice est de 1,200 chevaux, sa vitesse de dix-neuf nœuds. C'est le plus puissant torpilleur construit jusqu'à présent.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

Bucarest, 27 mars.

L'*Express-Orient* reçoit de Bulgarie les informations suivantes:

Les zankovistes ont déclaré à Riza-Bey qu'ils voulaient bien traiter avec lui comme délégué de la Porte, mais non comme porte-parole des régents. Ils ont ajouté, au point de vue de la politique extérieure, que, si leur parti arrivait au pouvoir, il refuserait de reconnaitre tout emprunt contracté par la régence.

Sofia, 27 mars.

M. Isanof et plusieurs autres membres de l'opposition ont été mis en liberté sous caution. Il ne reste plus en prison que MM. Karavelof et Nikiforof.

On parle toujours de la possibilité d'un retour du prince Alexandre.

Vienne, 27 mars.

Suivant une dépêche de Sofia à la *Correspondance politique*, la Roumanie et la Turquie avaient informé le gouvernement de la Régence que des bandes armées s'organisaient à Réni pour pénétrer en Bulgarie.

Bucharest, 27 mars.

Les négociations de Riza bey avec les zankovistes sont rompues. Les pourparlers du commissaire turc avec les membres du gouvernement ne font aucun progrès.

Sofia, 27 mars.

Un grand mouvement se produit en faveur du prince de Battenberg. Les adresses sont envoyées à différentes localités demandant le retour du prince.

Le procès de l'assassin du député et du préfet de Dubnitza a été terminé hier devant le conseil de guerre de Radomir. Sur soixante accusés, cinq sont condamnés à mort, trente à quinze ans de prison, trente et un à des peines moindres. Huit sont acquittés.

L'ATTITUDE AGRESSIVE DE L'ALLEMAGNE

Vienne, 27 mars.

Une lettre de Berlin, publiée par la *Correspondance politique*, dit que, malgré le vote du septennat et le renouvellement de l'alliance avec l'Autriche et l'Italie, les motifs d'inquiétude subsistent toujours.

Le point noir, c'est l'attitude de la France vis-à-vis de l'état de choses créé par le traité de Francfort et les manifestations de l'opinion publique en France relativement au résultat des élections en Alsace-Lorraine.

La *Nouvelle presse libre*, en reproduisant cette lettre, constate qu'aucun journal français de quelque importance ne s'est laissé aller à des manifestations hostiles à l'Allemagne au sujet des élections alsaciennes. Elle ajoute qu'elle ne peut que déplorer cette persistance de la presse allemande de jouer avec le feu; au surplus, tous ces procédés s'usent à la longue, et on s'habituera en Europe à n'attacher aucune importance à ces provocations de la presse officieuse.

Lancement d'un Cuirassé chinois

Stettin, 27 mars.

Hier, a midi, a eu lieu à Stettin le lancement du second cuirrassé chinois construit par les chantiers Vulcain. Etaient présents: Hsu-Ching-Cheng, ambassadeur de Chine à Berlin, le personnel de l'ambassade et les directeurs des chantiers.

L'ambassadeur, répandant du haut de la proue une coupe de champagne, donna au nouveau navire le nom de *Lai-Yuen*.

Hsu-Ching-Cheng prononça ensuite en chinois un discours dont voici la traduction:

L'empire de Tatsing devient de jour en jour plus puissant et plus considéré.

Bien qu'en Chine les arts et les sciences soient tenus en haute estime, on ne laisse de donner aux choses militaires l'attention nécessaire.

L'Europe seule connait l'art de construire des navires de guerre, et, depuis que le gouvernement impérial a créé un ministère de la marine, il fait construire ses navires en Europe.

Les deux navires construits ici sont à flot maintenant.

Nous les mettons sous la protection du Tout-Puissant, et que le grand dieu Fô leur donne chance et bénédiction.

Un bon conseil à Hsu-Ching-Cheng: s'il tient absolument à ce que le grand dieu *Fô leur* donne chance et bénédiction au *Lai Yuen*, les Chinois feront bien de l'éloigner des parages de Fou-Tcheou.

LA GERMANISATION DE L'ALSACE-LORRAINE

Berlin, 26 mars.

La *Gazette de Cologne* annonce à son tour que le projet d'annexer l'Alsace-Lorraine à la Prusse ou de la partager entre la Prusse, la Bavière et le duché de Bade est définitivement abandonné. Le poste de gouverneur général sera maintenu, et le prince Hohenlohe continuera à en être investi. Mais la fonction de secrétaire d'Etat sera supprimée, et la direction du gouvernement relèvera beaucoup plus étroitement que par le passé de la chancellerie; la *Gazette de Cologne* fait remarquer qu'il n'en résultera pour le moment aucun inconvénient, en raison de la vive amitié qui existe entre le prince de Bismarck et le prince de Hohenlohé.

Le changement le plus important qui aura lieu dans le régime politique de l'Alsace-Lorraine c'est que le Landesausschuss sera réduit à un rôle analogue à celui des conseils généraux en France; on lui enlèvera le pouvoir législatif, qui fera retour au Reichstag, où la majorité affiche dès maintenant des sentiments peu favorables pour les Alsaciens-Lorrains.

Une dépêche adressée de Berlin par M. Back, maire de Strasbourg, au conseil municipal de cette ville, et arrivée à Strasbourg pendant la séance du 23 mars du conseil, a annoncé que le Reichstag venait d'adopter en deuxième lecture la proposition tendant à permettre à cette ville de solder la dette qu'elle a contractée envers le fisc militaire par acomptes annuels de 500,000 marcs, au lieu des acomptes d'un million qu'elle s'était engagée à payer.

Voir la suite de nos Dépêches
A LA 3e PAGE

NOUVELLES COLONIALES

M. Bihourd, ministre plénipotentiaire et résident général de la République française dans l'Annam et le Tonkin, a adressé la proclamation suivante aux Français, aux officiers, soldats et marins et aux populations annamites:

Français et habitants de l'Annam et du Tonkin.

Je viens au milieu de vous poursuivre résolument, au nom de la République française, l'œuvre à laquelle mon illustre prédécesseur a donné sa vie.

Mon premier soin sera, en achevant la pacification, de maintenir partout l'ordre indispensable à la prospérité de ce pays et au développement du commerce et de l'industrie, dont les succès me tiennent à cœur.

Pour cette tâche, je suis certain du concours entier de l'armée, qui fera toujours aimer et respecter le drapeau qu'elle a porté dans de glorieuses journées.

Soucieux de son bien-être, respectueux de ses traditions; je compte sur le peuple annamite pour m'aider à étendre dans le Tonkin et l'Annam les bienfaits du protectorat de la France.

Que tous, Français et Annamites se montrent dignes de la grande nation qui ne cessera pas de suivre avec un intérêt passionné les progrès de notre mission civilisatrice.

Vive la République!

Le cabinet de M. le résident général au Tonkin est composé de la manière suivante: M. François, chef du cabinet; MM. Fradin de Bellabre et Autié, secrétaires particuliers; M. Messier de Saint-James, lieutenant d'infanterie de marine, officier d'ordonnance.

Le bureau militaire de la résidence générale est placé sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Tisseyre, membre de la commission de délimitation des frontières du Tonkin.

M. le général Munier a mis à l'ordre du jour de la division d'occupation M. le lieutenant Bohin, du 1er régiment de tirailleurs tonkinois, attaché à la commission de délimitation des frontières du Tonkin.

Le lieutenant Bohin, dit l'ordre de la division, avait été envoyé en reconnaissance topographique vers le cap Pak-Lung avec une escorte de 40 hommes.

Ayant eu connaissance des attaques dirigées par les Chinois contre Mon-Kay, il revenait sur cette place en forçant sa marche, lorsqu'il rencontra, le 26 novembre, à quelques kilomètres à l'est de Kong-Pinh, une bande de 400 Chinois qui avaient pris position sur les hauteurs environnante pour lui barrer le chemin.

Malgré son infériorité numérique, M. Bohin n'hésita pas à attaquer l'ennemi et parvint à se frayer un passage en lui infligeant des pertes sérieuse. Ce succès lui permit de recueillir les débris de la petite troupe de Mon-Kay.

Le général commandant la division félicite le lieutenant Bohin pour l'esprit de décision et l'énergie qu'il a fait preuve en cette circonstance.

La belle conduite du lieutenant Bohin avait déjà été signalée dans plusieurs circonstances. Attaché à la commission de délimitation depuis le commencement de ses travaux, parlant très bien l'annamite, ce jeune officier a rendu les plus grand services au Tonkin. Il a été l'objet de plusieurs propositions, mais elles n'ont pas abouti jusqu'à ce jour, surtout parce qu'elles n'émanaient pas directement du commandement militaire. Il est à présumer que l'ordre du jour Munier lèvera les derniers scrupules des bureaux de la marine.

UNE CURIEUSE EXPÉRIENCE

Une canonnière anglaise, le *Raven* a fait usage, pour résister au mauvais temps, d'un moyen qui a été préconisé en ces dernières années et qui, après avoir été accueilli tout d'abord avec une véritable incrédulité, a été heureusement appliqué par plusieurs bâtiments. M. Porte en rend compte en ces termes:

Une canonnière anglaise. le *Raven*, commandée par M. Frank Myler, lieutenant de vaisseau, partie de Sydney le 26 novembre, faisait route sur Nouméa lorsqu'elle a été atteinte sans doute par le même coup de vent. Comme le paquebot le *Dupleix*, ce navire a dû rencontrer une mer très grosse et fatiguer énormément sous l'influence du mauvais temps. Le commandant a eu alors l'heureuse inspiration de recourir à un moyen qu'il avait vu mettre en pratique autrefois et qui a été fort vanté depuis quelques années pour calmer la mer: c'est l'emploi de l'huile.

Il a fait suspendre, du côté du vent, au bout de la vergue de misaine, un sac en toile rempli d'huile. En filtrant à travers la toile, l'huile se répandait en nappe à l'avant du navire et sur le côté exposé au vent, et formait autour de lui comme une zône protectrice. En effet, au bout de quelques minutes les lames vinrent se briser en rencontrant la nappe huileuse, et la mer n'embarqua plus à bord. L'expérience a donc produit les meilleurs effets, et, d'après le récit du commandant, il a obtenu les mêmes résultats que ceux que ceux qu'il avait vus autrefois, dans des circonstances analogues, aux Bermudes.

Les Aventures de Sarah Bernhardt

On sait que depuis plusieurs mois, Sarah Bernhardt parcourt l'Amérique en donnant des représentations fructueuses. La célèbre tragédienne a déjà été l'héroïne de nombreuses aventures; voici la dernière racontée par un journal de Colombie; elle est, ma foi, amusante:

La scène se passe à Panama, à cinq minutes du canal, dans un vieux couvent transformé en théâtre pour la circonstance. On donnait le *Maitre de Forges*, avec une attraction qui ne devait rien au génie inventif de l'auteur, qui ne figurait même pas au programme. La foule qui n'avait pu entrer faute de places ou de piastre cherchait à tuer le temps qui la séparait de la sortie en faisant partir des pétards. Au milieu du dernier acte, un farceur panaméen met le feu à une bombe placée sous la porte du vieux couvent.

Une formidable explosion retentit. Les spectateurs, habitués, comme tous les espagnols de l'Amérique du Sud, à ces pétarades intempestives, ne bronchent pas. Mais il n'en est pas de même de la femme du maître de forges. Celle-ci fit un bond comme si on avait fait sauter une mine sous ses pieds et retomba, affirme un journaliste de la localité, spectateur de cet accident terrifiant, sur son ventre en poussant de sa voix d'or un cri déchirant. Il y avait beaucoup d'Américains dans la salle, composée en grande partie de curieux ignorant les finesses de la langue écrite par Georges Ohnet.

Tout d'abord, on crut de bonne foi que la chute de Sarah faisait partie des « attitudes tragiques » dont la célèbre actrice était coutumière et auxquelles elle devait sa réputation. De tous les côtés des applaudissements frénétiques éclatent, puis une voix s'écrie: « Silence! Sarah Bernhardt s'est évanouie! — Allons donc, réplique un Yankee à barbiche et à l'organe de Stentor, elle, évanouie! Mais regardez donc, la voilà qui lance des ruades comme un jeune bœuf du Texas! » *(She's kicking like a Texas steer)*. Et il disait la vérité dans le langage peu fleuri des enfants de la Savane. Le *New-York world* assure que Sarah faisait un bruit d'enfer avec ses bottines sur les planches, et que ses jupes, agitées dans tous les sens, lui retombaient sur la tête.

Aucun de ses camarades n'osait l'approcher, et cependant il y en avait parmi eux qui avaient déjà fait leurs preuves devant un jeune bœuf! Les spectateurs eurent le mauvais goût de se réjouir de cet intermède et tous se tordaient de rire en trépignant comme des possédés, en poussant des cris d'animaux et en soulignant les gestes désordonnés de l'actrice par des lazzis impossibles à traduire. Il fallut baisser le rideau, faire une annonce et prier tout le monde de s'en aller.

ÉCHOS JUDICIAIRES

LES ATTRIBUTIONS DES MAIRES

Le conseil d'Etat, en assemblée générale, a continué la discussion du projet de Code rural. Il a adopté notamment des dispositions donnant aux maires des communes rurales: 1° le droit d'ordonner la visite des fours et cheminées des maisons isolées à moins de 100 mètres, et de faire ramoner, réparer ou démolir ceux dont l'état constituerait un danger; 2° celui de prescrire la réparation ou la démolition des bâtiments et murs, même situé en dehors des voies publiques communales, qui compromettrait la sécurité des personnes, instituant à cet effet une procédure d'expertise et des voies de recours, et créant au profit de la commune un privilège pour le remboursement de ses dépenses dans le cas où les travaux auront été exécutés d'office.

LA RÉGION

LOIRE

Saint-Étienne. — *Enseignement primaire supérieur.* — Le registre d'inscription des candidats aux bourses d'enseignement primaire supérieur sera définitivement clos le 1er avril prochain. Les postulants doivent adresser leur demande avant cette date à l'inspecteur primaire.

Opportunistes et cléricaux. — Tout le clan qui opprime la ville de Saint-Etienne vit dans les meilleurs termes avec la cléricaille.

Pourquoi avec la complicité de l'inspecteur primaire et de l'adjoint à l'instruction publique Mazet, Mme la Directrice des écoles de la Jomayère, Mme Janicot a-t-elle suspendu les classes sous prétexte de préparer les élèves à faire leurs pâques.

Il y a longtemps que les socialistes savent qu'opportunisme et jésuitisme sont synonymes.

Les blessés. — L'état de Chanut, le lampiste du puits Montmartre est toujours inquiétant, celui de Masson ne s'est pas sensiblement amélioré. Les autres blessés vont mieux.

Bourgy a été, sur sa demande, transporté en fiacre à son domicile.

Accident. — Hier, place du Peuple, M. Gagnière, domicilié place Fourneyron, 5, s'est fracturé la jambe. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Chorale stéphanoise. — La fête de nuit, donnée par la Chorale stéphanoise au bénéfice de l'Asile de nuit, a produit la somme de 1207 francs.

Administration opportuniste. — Tous les vendredis, de 2 à 4 heures, les abords de l'hôtel de ville sont remplis de monde. Ce sont les malheureux qui viennent réclamer contre l'odieuse municipalité opportuniste qui, pour arriver à construire le lycée a fait imposer tous les petits loyers au-dessous de 150 francs. Hier, des sergents de ville avaient été commandés pour faire le service d'ordre.

Explosifs dans les mines. — M. le ministre des travaux publics vient d'adresser à M. le préfet de la Loire une circulaire prescrivant une enquête sur l'emploi des explosifs dans les mines.

Aujourd'hui, dimanche, une grande réunion, sous la présidence de Basly, a eu lieu au Prado sur le même sujet.

Feuilleton de LA TRIBUNE du 28 Mars 1887

49

LA

COMTESSE SARAH

PAR

GEORGES OHNET

PREMIÈRE PARTIE

X

Le comte, un peu étonné de l'amour imprévu que sa femme éprouvait pour le château de Canalheilles, où elle avait toujours eu l'air de s'ennuyer prodigieusement, se prêta à ce nouveau caprice de Sarah avec sa bonne humeur habituelle. D'ailleurs, la comtesse ne paraissait pas décidée à mener une existence claustrale. Avec une gaîté un peu fébrile, elle avait déclaré qu'elle organiserait des réceptions par séries, afin de donner au vieux manoir l'animation qui lui était nécessaire pour ne pas ressembler à une prison d'Etat.

Dès les premiers jours, les Pompéran s'installèrent, emplissant, à eux seuls, les vastes couloirs de pierre, de rires et de chansons. Puis vint madame Smorden, cette aimable Américaine, dont le mari gagnait des millions à Chicago, pendant qu'elle menait grand train à Paris, De la garnison de Fontainebleau, une élite de jeunes officiers arriva, chaque soir, mettant dans les vastes salons l'éclat brillant des uniformes. Et le piano, attaqué par les doigts nerveux du lieutenant La Vinière, fit résonner du gai sautillement des valses et des quadrilles les hauts plafonds sous lesquels la comtesse de Chateaubriand avait peut-être dansé la pavane. Mais Séverac resta invisible. Il s'était fait donner un congé par le général et il ne mettait pas les pieds à Canalheilles.

Sarah dut faire bonne mine et, silencieusement, dévorer sa rage. Non seulement Pierre n'était point près d'elle, mais encore le comte, désœuvré, ne la quittait pas. Adorant la société des femmes, dans laquelle il avait été élevé et avait toujours vécu, il restait au salon, s'occupant à des bagatelles, causant avec une persistance désespérante, quand Sarah aurait voulu se recueillir pour penser à Séverac.

Le général devait aller faire une tournée d'inspection dans les départements. Il en parlait beaucoup. C'était une grosse corvée pour lui. La perspective de vivre dans les auberges et d'être continuellement sur les routes, le rendait maussade. Il ne redevenait gai et heureux que le soir après dîner, quand il voyait, dans le salon, tourbillonner les robes claires des jeunes femmes dansant comme des folles. Ce bruit joyeux, cette animation entraînante lui plaisaient. Ainsi que le disait assez irrévérencieusement son petit cousin de Pompéran, il dressait l'oreille comme un brave invalide qui entend la sonnerie stridente du régiment qui passe.

Séverac devait accompagner le général dans sa tournée et, pendant trois semaines, il allait donc avoir sa complète liberté. Il en était arrivé à considérer comme une délivrance ce voyage, loin de Sarah, dans la société de l'homme dont il ne pouvait toucher la main sans frémir. Entre Sarah et le comte, il n'hésitait pas. Auprès du mari, il éprouvait une pénible contrainte, mais auprès de la femme, il endurait le plus affreux supplice.

Sarah, secrètement exaspérée, montrait une animation et un entrain exsonnait faux, et, dans ses yeux, il y avait par moments certaines lueurs que la bonne Stewart connaissait bien, et qui présageaient quelque crise violente, comme les feux-follets voltigeant au-dessus des roseaux, sur les bords des marais, annoncent l'orage.

XI

Un évènement très inattendu changea subitement la face des choses. Un matin, le comte, contrairement à ses habitudes, entra dans le cabinat de toilette de sa femme. Il tenait une lettre à la main et paraissait radieux. Sarah, étonnée, renvoya d'un geste sa femme de chambre, et, tordant en une seule masse son admirable chevelure, elle regarda avec curiosité son mari.

— Lisez, ma chère, dit celui-ci en tendant la lettre...

Sarah jeta les yeux sur le papier. Elle ne reconnut pas l'écriture de Séverac. Son visage prit une expression d'indifférence. Du moment que la lettre n'était pas de Pierre, que lui importait? Elle laissa rouler sur son dos les blondes tresses de ses cheveux, qui lui tombaient jusqu'aux jarrets, et, avec un peigne d'argent, elle se mit à les peigner distraitement.

— Il est inutile que je lise, dit-elle au comte, dites-moi ce qu'il y a dans ce billet...

— Il y a, ma chère, que Blanche, ma nièce, prend la résolution de quitter le couvent et me demande si je veux d'elle. Quelle question à me faire, n'est-il pas vrai? L'inquiétude de la voir entrer dans les ordres était la seule ombre qu'il y eût sur ma vie. Maintenant, entre elle et vous, je vais être complètement heureux. Car vous l'accueillerez, n'est-ce pas, avec autant d'empressement que moi?

Pendant que le comte parlait, Sarah avait réfléchi. Les avantages de la situation nouvelle, que la présence de la jeune fille pouvait lui créer, la frappèrent vivement. Le comte, avec la mobilité de son caractère, allait s'éprendre de Blanche et, pendant quelque temps, s'occuper exclusivement d'elle. Pour aller chercher la jeune fille, un voyage à Paris au moins serait nécessaire. Elle accompagnerait le comte et trouverait bien le moyen de se dérober, pendant une heure, pour courir chez Séverac. Elle le contraindrait à venir à Canalheilles, et là, grâce à la diversion que la jeune fille allait faire, ils trouveraient un peu de liberté.

— Vous ne pouvez pas douter du plaisir que j'aurai à recevoir votre nièce. répondit-elle, en se montrant aussi gracieuse qu'elle avait été maussade une minute avant. Votre maison est la sienne. C'est moi qui suis une intruse. Mais je le lui ferai oublier, n'en doutez pas, par mon affection...

— Vous me causez une grande joie, dit le comte avec attendrissement. Et je ne sais comment vous remercier de tout le bonheur que vous me donnez. Je suis vraiment privilégié et je comprends qu'on m'envie.

Il avait pris les mains de Sarah et les baisait doucement. Une rougeur ardente monta au front de la jeune femme, La touchante confiance de son mari la troubla. Et amèrement, elle fit un retour sur elle-même. Emportée par une passion irrésistible, elle avait tout oublié. Mais devant l'effusion de ce vieillard, en l'entendant lui adresser les remerciements qu'elle méritait si peu, elle fut prise de honte.

— Il ne faut pas laisser à mademoiselle de Cygne le temps de réfléchir, dit-elle en ramenant son mari à l'objet de leur entretien. Je pense que vous ferez bien d'aller aujourd'hui même la chercher. Et, si vous le voulez, je vous accompagnerai... La nouvelle existence que votre nièce va commencer nécessitera de nombreuses visites dans les magasins. Elle n'a guère que son trousseau de couvent.... Et peut-être ne sera-t-elle pas fâchée d'être guidée dans ses acquisitions.

— Vous allez au-devant de tous mes désirs! s'écria le comte. Et vous serez pour cette enfant...

— Une mère! dit Sarah, en montrant la joie qu'elle éprouvait en voyant réussir si complètement sa combinaison.

(A suivre).

Accident. — Un épouvantable accident est arrivé hier matin, à 11 heures 45 minutes, dans le quartier de Saint-François.

Un train de tramways a écrasé un enfant. Le frère et la sœur, qui sortaient de l'école, ont voulu traverser la voie. Le mécanicien a voulu arrêter, mais la petite fille, Marie Masson, âgée de trois ans et demi, heurtée par la locomotive, a été projetée sur le sol et traînée sur une espèce de sept mètres environ.

Quand on l'a relevée, elle avait cessé de vivre.

Contraventions. — Marie Daumard, 47 ans, fille soumise, rue de Lyon, 3, pour racolage.

Joséphine Labouré, 27 ans, fille soumise, rue du Treuil, 67, pour racolage.

Halle et marché. — Bien approvisionnés. Sur 170 porcs amenés au marché de Molutier, 153 ont été vendus a des prix variant de 96 à 100 francs les 100 kilos.

Arrestations. — On a arrêté la nommée Vissac Maria, âgée de dix-huit ans, domestique, née à Védrine-Saint-Loup (Cantal), inculpée de vol d'une somme de 60 francs, au préjudice de ses patrons, les époux Peracchio, marchand d'instruments de musique, rue Gambetta, 35, à Saint-Etienne.

—On a arrêté également la nommée Massardier Claudine, âgée de trente-six ans, célibataire, originaire de Monistrol (Haute-Loire), sans profession ni domicile, inculpée de vagabondage.

Élection du canton nord-ouest. — La *Loire républicaine* publie dans son numéro d'hier une provocation à l'adresse du citoyen Colombet qui, dans la réunion de la rue Saint-Antoine, a rectifié un peu vivement les assertions de M. Dequaire, patron de M. Boulisset.

Nous recevons du citoyen Colombet, conseiller général, la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

M. Dequaire, professeur de philosophie au lycée de St-Etienne, enseigne la morale mais ne la pratique pas. Faites ce que je vous dis, mais non ce que je fais.

Dans la réunion de la rue St-Antoine, dont la *Tribune* a donné le compte-rendu, M. Dequaire a été surpris en flagrant délit d'inexactitude et j'ai dû rectifier ses affirmations à la demande des électeurs présents.

La provocation contenue dans la Loire m'oblige, bien que je sois peut-être l'offenseur à constituer pour témoins, les citoyens Girodet et Boissonnet qui dès ce soir sont mis à la disposition de M. Dequaire.

Recevez, etc.

Alfred COLOMBET.

Réunion des mineurs. — La séance est ouverte à dix heures 1/2 sous la présidence du citoyen Basly, député de la Seine ; sont nommés assesseurs les citoyens Taravellier et Colombet, conseillers généraux, et Imbert, secrétaire.

Basly ouvre la discussion en parlant des moyens employés déjà dans le Nord pour empêcher les inconvénients de l'emploi de la poudre, qui n'est d'ailleurs employée que dans le rocher. Aucun mineur ne peut mettre le feu à la mine si ce n'est celui, spécialement désigné et chargé de la surveillance, qu'on nomme le *boutefeu*. L'orateur fait l'exposé des moyens employés pour empêcher la mèche de fuser. Il termine en déclarant qu'il ne tient qu'au gouvernement d'empêcher le retour de catastrophes qui plongent dans le deuil des centaines de familles.

Rondet rentrant dans l'ordre du jour fait en commençant l'éloge du précédent directeur des mines de Beaubrun, M. Locart, homme droit et juste, adoré des mineurs ; à celui-ci succède M. Baretta qui fait des économies qui ne se chiffrent pas à moins de 30,000 francs par an, de l'aveu du journal l'*Echo des Mines*, dirigé par M. Laur.

L'orateur examine ensuite les diverses causes d'explosion qu'il énumère à cinq. La véritable cause des deux dernières, il ne peut être nié, est l'emploi de la poudre. Conclusion il faut supprimer cet usage.

Après un chaleureux appel du citoyen Crozier, l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité moins les ingénieurs présents :

Ordre du jour :

La réunion invite le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour arriver à la suppression de l'emploi de la poudre dans l'exploitation des mines.

Elle proteste énergiquement contre les prétendues dépositions des blessés relatées dans un journal de Saint-Etienne, à la dévotion des Compagnies, ces blessés n'étant pas d'ailleurs compétents pour donner les explications qu'on leur prête, attendu que ce n'était que des *freinteurs*, des *toucheurs* et des *enchaîneurs*.

LE TRIPLE ASSASSINAT
de la rue Montaigne

Indices précieux

Paris, 27 mars.

Dans l'hypothèse où Geissler existerait et ne serait pas le même individu que Pranzini, un renseignement assez précieux a été fourni à l'instruction par Mme Toulouse, la cuisinière de Marie Regnault.

Cette femme, que l'épouvante, en découvrant les cadavres, avait jetée dans un état de prostration extrême, et qui n'avait pu fournir tout d'abord aucun renseignement de nature à mettre sur la trace de l'homme « à moustaches noires » vu par le concierge de la maison de la rue Montaigne, s'est rappelée tout à coup un individu qu'elle a vu chez sa maîtresse et dont le signalement répond à celui de Gaston Geissler.

Voici ce qu'a dit Mme Toulouse :

— Je me souviens, à présent, qu'il y a environ deux mois, un homme d'une trentaine d'années, brun, ayant une forte moustache noire, est venu apporter à madame un tableau pour sa salle à manger ; ce tableau représentait des fruits.

Mme Toulouse a ajouté :

— Je me souviens également que, ma[illegible] : « C'est [illegible] francs. » Madame n'avait pas de monnaie ; elle donna à cet homme deux billets de cent francs en lui disant : « Vous me rapporterez les cinquante francs la prochaine fois que vous viendrez. » L'homme partit.

Ce tableau est encore dans la salle à manger de la victime.

Serait-on enfin, cette fois, sur la piste de l'homme qui, du 5 au 16 mars, a demeuré à l'hôtel de la rue de Saint-Quentin ?

Serait-on enfin, à la veille de retrouver Geissler ?

Deux opinions

L'opinion des délégués de la sûreté parisienne est que Pranzini est le principal coupable, mais que Geissler n'en exisie pas moins. A Marseille, au contraire, on semble croire que Geissler et Pranzini peuvent n'être qu'un seul homme. Cependant il faut remarquer que l'homme qui se présenta à onze heures du soir, rue Montaigne, n'est pas Pranzini et que celui-ci, quand on lui a parlé de son transfert à Paris et de sa confrontation avec le concierge de la maison où le crime fut commis, a montré une grande assurance.

Marseille, 27 mars, 9 heures.

Dans l'après-midi d'avant-hier, les recherches ont continué au dépotoir de la Madrague, où l'on vide les tinettes des latrines du palais de Longchamps. Mais aucun autre objet n'a été découvert au cours de la visite du matin à Longchamps, à laquelle Pranzini assistait.

Il s'est avancé un moment au-dessus du bassin du Phoque, situé à dix mètres en contre-bas, en disant qu'il y avait jeté la boîte qu'on cherchait et sans faire aucune allusion au contenu. On lui fit remarquer alors que le bassiu était complètement à sec et que, par conséquent, son dire était encore faux, et comme on le ramenait vers les latrines, il ajouta avec humeur : « Comme on me trimballe ! »

M. Goron a regretté que les latrines désignées la veille par un témoin qui affirmait y avoir vu entrer Pranzini aient été vidées la nuit.

Le canif de Pranzini

Marseille, 27 mars.

Pranzini, depuis le début de l'enquête, n'avait trouvé encore aucune explication, et, comme M. Goron, sous-chef de la sûreté dans le dernier interrogatoire qu'il lui fit subir avant son départ de Marseille, revenant sur les charges qui semblent l'accabler, lui disait ; « Et ces coupures à la main gauche ? » il répondit : « C'est moi qui me suis blessé avec un canif. »

— Où est ce canif ?

— Ah ! je ne l'ai plus ; on me l'a prêté.

— Pour vous faire des coupures ?

— Ah ! vous ajoutez de l'importance à tout ce que je vous dis, a répliqué Pranzini impatienté.

Nouveaux soupçons

Marseille, 27 mars.

Un soupçon est né dans l'esprit de certains agents dans la sûreté de Marseille, c'est que Pranzini répond exactement au signalement d'un individu accusé d'avoir, en 1880, assassiné à Marseille, rue Vacon, dans des circonstances identiques au crime de la rue Montaigne, une femme galante.

Le dossier

Paris, 27 mars.

On a joint au dossier que le parquet a remis à M. Goron la copie d'une dépêche trouvée au bureau télégraphique de la Bourse, ici, et adressée par Pranzini à sa maîtresse Mme Sabattier. Dans ce télégramme, qui était signé A. O., Pranzini annonçait son arrivée. Le reste du texte est composé en langage conventionnel qui devra être déchiffré ultérieurement.

Le système de l'inculpé

Paris, 27 mars.

L'interrogatoire de Pranzini a duré jusqu'à minuit. M. Guillot, juge d'instruction, M. Boucher, procureur général, ont enfin questionné l'inculpé. Pranzini a renouvelé devant les magistrats de Paris les déclarations qu'il a faites aux magistrats de Marseille. On n'en a pu tirer une seule explication, il nie toujours.

Nous croyons savoir aussi que Pranzini fonde des espérances sur ce système de défense, « car, dit-il, comme il sera établi que j'ai passé la nuit du mercredi au jeudi de la mi-carême, rue des Martyrs, 40, avec Mme Sabattier, on ne pourra jamais me rendre responsable du triple assassinat commis cette nuit-là au n° 17, de la rue Montaigne ».

Cette considération explique l'attitude qu'il a gardée jusqu'ici.

Pranzini a été extrait du dépôt ce matin et conduit à la sûreté, où il a été interrogé par M. Guillot, juge d'instruction, devant M. Bouchez, procureur général, Taylor, chef de la sûreté, et Goron, sous-chef. Pranzini persiste dans son système de dénégation.

Un point de l'instruction, resté obscur jusqu'ici, paraît être éclairci : on avait supposé que les bijoux que Pranzini a reçus à Marseille lui avaient été adressés par un complice ; on est aujourd'hui certain que c'est lui-même qui a fait cet envoi. Il a déclaré au bureau de poste que le paquet qu'il voulait expédier contenait des objets précieux, ce qui explique l'élévation du prix d'affranchissement. Il a, en outre, donné le nom et l'adresse d'un individu qui existe, qu'on a interrogé et qui a nié avoir fait cet envoi.

Comme on craint toujours une nouvelle tentative de suicide de Pranzini, il n'a pas été conduit à Mazas. Il a passé la nuit dans une salle de la sûreté, où il est l'objet d'une étroite surveillance.

Il est probable que, si Pranzini n'avoue pas ou s'il ne désigne pas ses complices, s'il en a, il sera conduit demain dans l'appartement de Marie Regnault et subira un nouvel interrogatoire sur le lieu même du crime.

Interrogatoire de Mme Sabatier

Mme Sabatier a été interrogée ce matin et confrontée avec Pranzini.

A la suite de cet interrogatoire, Mme Sabatier a été gardée à la sûreté et mise à la disposition du parquet.

Mme Dagenne

Mme Dagenne, la marchande de tableaux chez qui Pranzini se faisait adresser sa correspondance a été également confrontée avec lui. Elle a été laissée en liberté.

Déposition accablante

Paris, 27 mars.

Voici des renseignements absolument inédits sur l'interrogatoire de Pranzini et sur la déposition de madame Sabatier.

Ce matin Mme Sabatier a été entendue, pour la première fois. Elle a fait la déposition suivante :

« Je suis attentivement tout ce que publient les journaux touchant l'instruction de l'affaire de la rue Montaigne.

Aussi, longtemps j'ai pu croire que Pranzini était un honnête homme, injustement accusé, et j'ai essayé de le sauver ; mais la découverte des bijoux à Marseille m'a démontré que mon amant ne pouvait être resté étranger au crime.

Je déclare donc dire la vérité ; oui, j'ai menti à la justice en affirmant que Pranzini avait passé avec moi la nuit du crime. Pour la première fois, il a découché cette nuit-là.

Confrontation

Le juge d'instruction Guillot fit alors appeler Pranzini après avoir invité Mme Sabatier à se tenir dans la pièce voisine.

M. Guillot questionna d'abord Pranzini sur divers points secondaires ; puis, brusquement, il lui dit : persistez-vous à prétendre que vous avez passé avec Mme Sabatier la nuit du crime. — Oui, répondit Pranzini d'une voix mal assurée. A ce moment la porte s'ouvrit et Mme Sabatier parut ; elle répéta la déclaration faite un instant auparavant ; Pranzini se troubla, balbutia en disant qu'on voulait le perdre.

Grave témoignage

Sur ces entrefaites, un témoin se présenta, qui fit spontanément une déclaration fort importante.

Ce témoin est une employée de Mélanie Fercheron, modiste, patronne de Mme Sabatier. Elle déclara qu'à la Mi-Carême, jour où furent découverts les cadavres, comme elle ne travaillait pas, elle eut l'idée d'aller voir Mme Sabatier. Celle-ci était encore au lit quand le témoin se présenta chez elle, et, comme cette modiste s'étonnait de ne pas voir Pranzini, Mme Sabatier, qui semblait fort affectée, répondit que, pour la première fois depuis le commencement de sa liaison avec Pranzini, son amant n'était pas rentré la nuit dernière. En entendant ces déclarations graves pour lui, Pranzini est resté accablé. Il s'est mis à pleurer et a refusé de répondre.

Comme je vous l'ai télégraphié, Mme Sabatier est toujours à la sûreté, maintenue à la disposition du parquet ; mais elle n'est pas arrêtée, ni même en aucune façon suspectée.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
A LYON

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

L'Union électorale des travailleurs socialistes fait un appel pressant à tous les citoyens socialistes du 3me arrondissement. Travailleurs, il faut de plus en plus vous persuader que votre émancipation ne dépend que de vous ; centralisons nos efforts pour fonder la vraie République, la République sociale. L'organisation vous invite à une réunion qui aura lieu le lundi 28 mars, à huit heures du soir, salle Gamet, 8, rue de Chartres.

Ordre du jour : Election municipale ; Questions diverses.

Les adhésions seront reçues au bureau.

Il sera perçu 15 c. pour les frais d'organisation.

La Commission.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT

Les membres de la Commission nommés à la réunion des républicains socialistes, salle Piolat, sont invités à se réunir aujourd'hui, lundi, 28, chez le citoyen Chautard, rue Crillon, 54.

Très urgent.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT

Comité de l'Alliance des républicains radicaux socialistes. — Tous les membres des groupes de l'arrondissement ainsi que ceux de Montchat, Moulin-à-Vent, la Mouche, la Villette sont invités à une réunion privée qui aura lieu lundi 28 mars, à 8 heures du soir, café de la Jeune France, 2, rue Montebello.

Ordre du jour :

Élections municipales.

LYON ET LE RHONE

On demande des vendeurs pour la « Tribune ».

S'adresser au bureau du journal de 2 à 3 heures de l'après-midi.

L'École des Bègues. — Nous apprenons que M. le docteur Chervin, directeur de l'Institution des Bègues de Paris, commencera le lundi, 4 avril prochain, le cours qu'il a l'habitude de faire chaque année à Lyon, 62, rue de la République, sous les auspices du Conseil général.

On sait que la méthode de ce spécialiste ne comporte ni remède ni opération, mais qu'elle est basée sur une éducation raisonnée et méthodique du mécanisme du langage. Elle s'adresse aussi bien aux bègues qu'à ceux qui sont atteints de tout autre défaut de prononciation : bredouillement, zézaiement, grasseyement, etc.

Plus de 40 commissions officielles ont reconnu l'excellence de cette méthode nous ne pouvons donc mieux faire que d'encourager les personnes dont la prononciation est plus ou moins défectueuses, de se confier à longue expérience du docteur Chervin.

Conseil municipal. — Demain, 29 courant, à huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

Informations. — Mme Kergomard, inspecteur générale de l'enseignement primaire, a été désignée pour visiter les écoles maternelles de l'Académie à Lyon.

Mme Kergomard, officier de l'instruction publique, est la sœur du savant géographe et du ferme révolutionnaire Elisée Reclus.

Le Bal des Etudiants. — Mercredi, la commission du Bal des Etudiants a rendu compte à ses électeurs du résultat du bal. La recette s'est élevée à 21,551 fr. et il y a eu 9,125 fr. de frais. C'est donc une somme de *douze mille quatre cent vingt-six francs*, qui constitue le bénéfice du bal : un quart sera versé à la caisse des Fourneaux de la Presse et le reste au Bureau de Bienfaisance. Ce magnifique résultat ne nous étonne nullement : le Bal des Etudiants est aujourd'hui la principale fête d'hiver de notre ville : le but dans lequel il a été institué est trop élevé pour que le succès ne vienne pas couronner les efforts de ses généreux organisateurs.

En déposant son mandat, la Commission n'a eu garde d'oublier ceux qui lui avaient facilité sa tâche. Aussi nous prie-t-elle d'être son interprète, pour leur faire agréer ses remerciements auprès de Mmes les artistes de nos théâtres qui, malgré le *surmenage* de leur profession, n'ont pas reculé devant les fatigues d'une nuit de bal ; auprès de l'administration municipale, de MM. Hirsch, architecte en chef, Thoubillon, architecte-adjoint de la ville, Clavenad, directeur, et Odolos, ingénieur de la voirie ; auprès de l'Administration du Théâtre-Bellecour et des Grands-Magasins des Deux-Passages, qui se sont mis si gracieusement à sa disposition.

Elle remercie aussi chaleureusement la presse, dont le concours lui a été si précieux ; les artistes et les collaborateurs du *Lyon-Etudiant ;* MM. les chefs de musique du 38e et du 16e de ligne, et enfin, et surtout, les sympathiques artistes, Luigini et Couard, qui, pendant tout un mois, n'ont eu d'autres occupations que le recrutement et l'instruction de l'orchestre.

Elle remercie aussi tous les commerçants qui lui ont offert des lots pour la tombola, s'excuse de n'avoir pu en publier la liste complète. Ils ont contribué par leurs offrandes au succès du bal, et, partant, au soulagement des pauvres.

La colonie italienne. — La colonie italienne de Lyon, qui compte parmi ses membres de véritables amis de la France et de sincères républicains, organise une grande réunion qui aura lieu samedi, 2 avril, à 8 heures du soir, à la brasserie Bellardon, cours Gambetta.

Ordre du jour : Protestation énergique contre l'alliance de l'Italie avec les puissances allemandes.

Nous applaudissons ces patriotes qui savent se souvenir des outrages et de la barbarie tudesque.

L'Union des Femmes de France. — Le concert donné par l'Union des Femmes de France, à la salle Philharmonique, a obtenu un succès complet.

On a fort applaudi Mme Mauvernay, qui a fait preuve, une fois de plus, d'un remarquable talent.

La recette et la quête ont produit près de 2,500 francs.

Voilà une pépite plus palpable que celles du Tonkin.

Nominations militaires. — *14e corps d'armée. — Artillerie.* — Par décret en date du 21 mars 1887, rendu par le Président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus au grade de sous-lieutenants dans l'arme de l'artillerie, pour prendre rang du 31 mars 1887.

M. de Reynaud de Villeverd (Arnould-Charles-Joseph), maréchal des logis au 30e régiment, en remplacement de M. Allard, promu. — A été classé à la 2e batterie du 2e régiment.

M. Didier (Achille-Adolphe), maréchal des log. au 5e rég., en rempl. de M. Boucard, promu. — A été classé à la 3e batt. du 2e rég.

M. Jeannot (Charles-Emile), maréchal des log. au 5e rég., en rempl. de M. Robert du Boislouveau, promu, — A été classé à la 5e batt. du 11e batt. de fort.

MM. Guiboud-Ribaud (Jules-Pierre), mar. des log. au 12e bat. de fort., en rempl. de M. Panthin, promu. — A été classé à la 4e bat. du 11e bat. de fort.

M. Pont (Claude-Marie-Edgard), maréch. des logis au 4e rég. en rempl. de M. Grandmange, promu. — A été classé à la 9e batt. du 2e rég.

Train des équipages militaires. — Par décret en date du 21 mars 1887, rendu par le Président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, a été promu au grade de sous-lieutenant dans le train des équipages militaires, pour prendre rang du 31 mars 1887 :

M. Jourdan (Marcellin-Marius-Napoléon), maréch. des log. au 15e escad., en rempl. de M. Durand, promu. — A été classé à la 3e comp. du 14e escad.

Par décision ministérielle du 19 mars 1877 :

M. Laporte, maj. breveté du 12e rég. d'inf., passe, en la même qualité, au 52e rég. de même arme, en rempl. de M. Vidal, mis hors cad.

M. Le Diberder, chef de bat. a 96e rég. d'inf., est nommé à l'emploi de maj. du 62e rég. de même arme, en rempl. de M. Moraux, qui permute avec lui.

Suicide. — Le nommé Barthelémy, *carcassier*, âgé de 30 ans, s'est suicidé, hier, dans le domicile qu'il occupait à la Croix-Rousse.

Après avoir calfeutré tous les interstices de sa chambre, il a allumé un réchaud de charbon et attendit la mort. Cet homme était insoumis à la loi sur le recrutement, et on attribue son acte de désespoir à la crainte qu'il éprouvait d'être prochainement arrêté.

Vol avec effraction. — La nuit dernière, des voleurs ont tenté de pénétrer chez M. Laroze, épicier, Grande-rue de la Croix-Rousse, 40 ; mais les aboiements du chien de garde les ont mis en fuite.

Loin de se décourager, ils s'introduisirent un peu plus loin chez un autre épicier de la même rue, M. Vuillermet, où ils ont soustrait une somme de quarante francs.

La police recherche activement ces malfaiteurs.

Imprudence mortelle. — Un jeune homme de 22 ans, fils de M. Châtre, concierge de la maison Alligatière, tanneur, rue de la Grange, à Vaise, tirait hier à la cible dans un enclos, près d'un portail qui donnait sur la rue. Une décharge de l'arme se produisit juste au moment où passait une enfant de 11 ans, Cécile Baudran, demeurant rue Dumas, 7.

La pauvre petite reçut une partie des projectiles dans la tête ; un quart d'heure après, elle expirait dans d'atroces souffrances.

On juge du désespoir des parents quand ils virent transporter chez eux le corps inanimé de leur pauvre enfant.

Outrecuidance bureaucratique. — Nous recevons la lttre suivante avec prière de l'insérer :

La mort ayant frappé l'un de nos contremaîtres, M. Vernon, qui avait su s'acquérir toutes nos sympathies. Nous nous sommes empressés de faire une souscription pour lui acheter une couronne. Cette liste a été bien accueillie dans tous les ateliers sans exception.

Il n'a pas été de même lorsqu'elle a été présentée au bureau du comptable de la maison.

Le premier qui l'a reçue et qui est M. Trousselier, comptable et coiseiller municipal du 4me arrondissement en a fait une question haineuse. Il a déclaré qu'il n'y avait rien de commun entre les employés comptables et les ouvriers.

Maintes circonstances, a-t-il dit lui en ont fourni les preuves ! Nous nous demandons alors dans ce cas, si ce sont les employés de bureaux seuls, ou les ouvriers qui l'ont nommé Conseiller municipal ?

Inauguration du groupe scolaire du Grand-Trou. — Contrairement aux prévisions de la Commission d'organisation, les travaux de parachèvement du groupe scolaire ne pouvant pas être terminés pour le 17 avril, date prévue pour l'inauguration, il a été décidé que la fête serait renvoyée à une date que la Commission fera connaître ultérieurement.

Théâtre du Gymnase. — *Les Invisibles* au théâtre du Gymnase maintiennent leur succès. Dimanche, le professeur John donnera deux représentations, à 2 heures et à 8 heures.

On répète chaque jour les spectres qui certainement feront sensation.

Tarare. — *Election du maire et d'un adjoint.* — Le conseil municipal s'est réuni hier matin à 10 heures, à l'effet de procéder à l'élection du maire et du deuxième adjoint. Avant l'ouverture de la séance, les conseillers s'entretenaient du résultat probable de l'élection. Leur surprise fut des plus vives lorsque M. Rattier posa sa candidature à la succession du docteur Sordes, en déclarant se présenter sous les auspices et avec l'assentiment de l'administration préfectorale.

Candidat opportuniste, M. Rattier a oublié trop vite le sens de l'élection du 13 mars.

Candidat officiel, M. Rattier a tenu trop peu de compte de la dignité du suffrage universel.

Son sort n'était pas douteux.

Au premier tour de scrutin pour l'élection du maire,

M. Sordes, ancien maire, obtient 16 voix.

M. Rattier obtient 9 voix.

M. Sordes est élu.

M. Sordes a remercié ses collègues en ces termes :

Je suis profondément touché et reconnaissant du nouveau témoignage de confiance et d'estime que je viens de recevoir de vous.

Cette manifestation m'est d'autant plus précieuse qu'elle se produit après une campagne d'une extrême violence menée contre ma double candidature.

Aussi ce vote est-il le plus grand honneur auquel je puisse prétendre, mais je vous dois, Messieurs, et je le dois à mes électeurs, de n'accepter votre présidence que lorsque j'aurai fait justice des calomnies de mes ennemis. Alors seulement je pourrais accepter l'honneur de vous présider si les circonstances veulent que vous ayez besoin de mon concours.

Jusque-là, je veux rester dans vos rangs.

Comptez sur mon dévouement le plus absolu pour travailler avec vous aux affaires de notre cité et à l'affermissement des principes démocratiques.

L'orateur prie ensuite le président de vouloir bien procéder à un nouveau scrutin.

Au deuxième tour, *M. Nottin*, conseiller radical est élu maire par 15 voix.

M. Frénéa, radical, qui a obtenu 14 voix, est élu deuxième adjoint.

M. Nottin a prononcé l'allocution suivante :

J'accepte, avec le plus grand regret, les fonctions dont vous venez de m'investir.

Je comprends que je ne dois cet honneur que parce que j'ai été le collaborateur de notre ancien maire, le docteur Sordes.

Si j'accepte votre présidence, c'est parce que vous rendez, en me confiant ces fonctions, un éclatant hommage au suffrage universel et à celui que nous regrettons de ne pas voir à cette place.

Souvenons-nous de son administration sage, économe et vraiment républicaine. Marchons donc dans la voie qu'il nous a tracée.

Avec le concours qu'il vient de nous promettre, et le vôtre, messieurs, nous mènerons à bien les affaires de la Ville, et nous travaillerons à faire triompher la justice et le droit.

Le discours du nouveau maire a été vivement applaudi.

L'élection d'hier assure le triomphe définitif de la démocratie radicale à Tarare et fait justice des manœuvres dirigées par les opportunistes contre le parti radical. Nous ne pouvons que féliciter de cet heureux résultat la vaillante population tararienne et ses conseillers démocrates. Il n'a pas tenu à ceux-ci de remettre toutes choses dans leur état primitif. On a vu, en effet, qu'ils ont réélu leur ancien maire.

M. Sordes a expliqué lui-même les motifs de son refus. Tout en regrettant qu'il ait cru devoir décliner l'honneur qu'ont voulu lui décerner ses collègues, nous applaudissons sans réserve à la fermeté de sa conduite et à la dignité de son attitude.

Saint-Jean-de-Bussière. — M. Guillermin, un riche propriétaire de Saint-Jean-de-Bussière, près Thizy, vient de se tirer un coup de fusil dans la tête.

La mort a été instantanée.

Amplepuis. — *Suicide.* — Le nommé Louis Denis, tisseur à Amplepuis, cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de Villefranche, a été trouvé mort ce matin dans son domicile, avec sa mère. Pendant la nuit, ils avaient allumé un réchaud et s'étaient asphyxiés.

DÉCÈS ET INHUMATIONS
Du 28 mars

1er arrondissement. — Néant.

2e arrondissement. — Victorine Jacger, 20 a., Morgue, à 10 h. ; veuve Julie Goutte, 43 a., Hôtel-Dieu, à 12 h. ; Claudine Labey, 45 a., Hôtel-Dieu, à 2 h. ; Marie Boulley, 47 a., rue Grôlée, 33 a., à 12 h. ; veuve Jeanne Aubaressy, 63 a., cours Charlemagne, 44, à 4 h.

3e arrondissement. — Jacques Jacquemoz, 68 a., rue Sébastien-Gryphe, 31, à 6 h. ; Jean Ripart, 61, rue Corne-de-Cerf, angle de la rue Ribaud, à 8 h. ; Jean Riberolle, 79 a., rue Claudia, 28, à 10 h..

4e arrondissement. — Marie Moudon, 72 a., rue d'Austerlitz, 5, à 5 h.

5e arrondissement. — Jeanne Duclos, 66 a., avenue de l'Archevêché, 5, à 9 h. ; veuve Marie Rambaud, 57 a., montée Saint-Barthélemy, 27, à 11 h. ; veuve Geneviève Serron, 39 a., avenue de l'Archevêché, 17, à 1 h. ; Philippe Aboyet, 68 a., quai Pierre-Seize, 68, à 2 h. ; Jacques Richard, 51 a., rue de la Grange, 38 h. ; à 5 h.

6e arrondissement. — Alexandre Beyron, 44 ans, rue Bugeaud, 88, à 1 h. ; Madeleine Carlier, 84 a., pl. Morand, 18, à 3 h. ; Eugène Maisant, 74 a., rue Bossuet, 29, à 5 h.

Dernières Dépêches

Par fil spécial de la Tribune.

LA PREMIÈRE COURSE DE LONGCHAMPS

Paris, 27 mars.

Aujourd'hui a eu lieu la première course, à Longchamps. De nombreuses affiches avaient été apposées dans Paris, invitant les amateurs de sport à s'abstenir d'aller aux courses, pour protester contre la circulaire Goblet.

Il y avait très peu de monde, en effet, sur la pelouse. Les Tribunes étaient entièrement vides.

COURSE DE YACHTS

New-York, 27 mars.

Une course de vitesse à travers l'Océan vient d'avoir lieu entre les yachts* Dauntless *et* Coronet. *Le yacht* Coronet *est arrivé aujourd'hui à midi 50 m. à New-York, gagnant la course.

ARRESTATION EN ESPAGNE

Madrid, 27 mars.

Cinq arrestations ont été opérées ce matin à Madrid.

Les gouverneurs de Barcelone et de Séville ont fait arrêter, hier, plusieurs individus soupçonnés d'affiliation à la Société républicaine. On a saisi plusieurs paquets de proclamations révolutionnaires adressées à l'armée.

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE

Chambéry, 27 mars.

Aujourd'hui a eu lieu des élections au Conseil général dans le canton Saint-Michel. M. Bertrand, républicain, a obtenu 587 voix ; M. Grangé, républicain, 200 voix ; M. Bouhet, conservateur, 294 voix.

Dans le canton Chambéry-Nord, M. Perrier, républicain, a été élu par 1,742 voix ; M. de Labathie, conservateur, en a obtenu 777.

Ces deux cantons étaient représentés par des conservateurs,

COMMUNICATIONS DIVERSES

Bal des liquoristes. — Les employés liquoristes sont informés que le bal annuel de la corporation aura lieu le 7 mai, salle des Folies-Bergères et n'a rien de commun avec celui de la 236me Société de Secours Mutuels. La Commission de la Corporation à son siège, café de la Mairie, rue Tronchet, 1, et reçoit les souscriptions les mardis et jeudis de chaque semaine, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir.

Syndicat professionnel des ouvriers Maçons. — Les Membres du bureau ont l'honneur de porter, à la connaissance de tous, les adhérents qu'une grande réunion générale aura lieu au siège du Syndicat, rue Villeroy, 18, le mercredi 30 mars.

Les tarifs consentis d'un commun accord entre patrons et ouvriers, à la suite de notre dernière grève, n'étant plus respectés.

Le Conseil des Prud'hommes, étant impuissant à les faire respecter par nos patrons, qui pensent nous prendre par la famine. Le syndicat, justement ému de ces procédés, croit devoir les porter à la connaissance du public et si une grève venait à éclater sous peu, il saurait à qui incomberait la responsabilité.

Le syndicat demande purement et simplement le maintien des tarifs établis, sinon les grèves partielles contre les patrons peu scrupuleux sont imminentes.

La corporation des maçons est en droit de compter sur le syndicat pour faire rentrer dans la raison les quelques patrons qui en sont sortis par l'invavouable marchandage qu'ils font de nos peines.

L'ordre du jour de la réunion du 30 mars prochain sera envoyé par lettre à tous les sociétaires.

Les inscriptions des nouveaux adhérents ainsi que toutes plaintes contre les patrons de la part des ouvriers maçons seront reçues au siège du syndicat, rue Villeroy, 18.

Nous recevons la lettre suivante que notre impartialité nous oblige de publier en laissant toute responsabilité à son auteur :

Un des onze innocents vient encore de nouveau protester de la manière la plus énergique contre l'article paru dans les journaux d'avant-hier.

Je déclare et le répète, j'ai remis mon livret, ainsi que les autres innocents de mon plein gré, car ayant vu que j'avais affaire à des traîtres, je ne pouvais continuer à faire partie de la Société.

Ce que j'avance, je puis le prouver, j'ai 3 témoins qui ont été débauchés la semaine dernière pour manque de travail et s'ils veulent dire la vérité, ils vous diront ce que je vous ai déjà cité plus haut.

Dorénavant, les innocents prient MM. de la chambre syndicale de ne plus s'occuper d'eux, car ils ne sont pas si innocents que vous voulez bien le dire, ils voient bien le but que vous cherchez à atteindre.

Un des onze innocents,
ARIANO,
Ex-sous-officier, moniteur de gymnastique à l'école de Saint-Cyr.

Union des Tisseurs et similaires. — La commission de délégation est convoquée aujourd'hui lundi 28 courant, à 8 heures du soir, au siège, rue des Capucins, 7.

Chambre syndicale des ouvriers Plombiers et Appareilleurs.. — Grande réunion générale privée pour toute la corporation, mardi 29, à 7 heures 1/2 du soir, au siège social, rue de Chartres, 26. Ceux qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre trouveront des cartes à la porte d'entrée.

Cercle de l'Avenir des Travailleurs, rue d'Austerlitz, 11. — Tous les sociétaires sont invités à une réunion privée, mardi 29 courant, à 8 heures précises du soir : les sociétaires qui n'auraient pas reçu de lettre en trouveront à l'entrée.

ORDRE DU JOUR

Communications urgentes.

Avis important. — Par un arrêté ministériel, la loterie des *Journalistes républicains* vient d'être autorisée à se transformer en obligations à lots.

En conséquence, les billets de l'ancienne loterie doivent tous être annulés.

Nous invitons donc les porteurs de billets de la loterie des *Journalistes républicains* à vouloir bien les retourner *sans retard* à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, qui les échangera contre des billets des loteries *Coloniale* ou *Nice*, ou les remboursera au prix de UN FRANC le billet, au gré du porteur.

Le dernier délai de remboursement est fixé au *28 mars* inclusivement.

MODES A FAÇON

Deuil, Bonnets montés et Chapeaux

PRIX RÉDUITS

107, Cours de la Liberté, 107

REVUE FINANCIÈRE

Dimanche, 27 mars.

La lourdeur des marchés étrangers a influencé notre place au cours de la semaine écoulée, et on a profité de la bonne tenue de la cote chez nous, pour procéder à des réalisations de bénéfice. La reprise de la Bourse de Paris était, en effet, assez importante pour tenter la spéculation. Mais, tout compte fait, le recul des derniers jours de la précédente huitaine n'a rien en soi qui puisse effrayer l'épargne, car les tendances restent toujours favorables à un mouvement aseensionnel, malgré les fréquentes fluctuations contradictoires.

Nos rentes, diversement impressionnées pendant la semaine, ont clôturé aux environs des cours de samedi dernier.

Voici les cours comparatifs :

	Samedi 19 mars	Samedi 26 mars
3 0/0	80,70	80,65
Amortissable	84,60	84,70
4 1/2 0/0 ancien	104,»»	103,70
4 1/2 0/0 nouveau	109,45	109,325

Les chemins de fer sont peu mouvementés. Les recettes des compagnies françaises pour la dixième semaine, du 5 au 12 mars, ont été satisfaisantes ; 987,000 fr. d'augmentation sur la période correspondante de 1886.

Peu d'affaires en valeurs industrielles, mais bonne tenue des cours.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Moutons. — Jeudi 24 mars. — Amenés 3,440; renvoi, 0.

Le marché de samedi était moins approvisionné encore que celui de jeudi dernier, grâce à cette circonstance, les affaires ont été assez actives et la marchandise a trouvé preneurs même avec une plus-value de 2 à 4 fr. par tête.

Porcs. — 145 porcs seulement avaient été amenés, ils se sont vendus assez promptement de 92 à 102 fr. les 100 kil. Les prix s'entendent avec 6 kil. de rabais par tête.

Bœufs. — Vendredi 25 mars. — Amenés 442 : renvois, 45.

Malgré le petit nombre de bêtes amenés, la réunion de ce jour n'a pas été très active; cependant les cours sont restés les mêmes que ceux pratiqués mardi dernier, c'est-à-dire de 100 à 132. Les prix s'entendent droits d'octroi et d'abattage non compris.

Veaux. — Vendredi 25 mars. — Amenés 1,078, renvoi 0.

Prix payés, 1re qual., 80; 2e qual., 70; 3e qual., 62: prix extrêmes, 62 à 82.

Moutons. — Vendredi, 25 mars. — Amenéss, 826 ; renvois 40.

Le marché de samedi a conservé la même allure que celle de la réunion de jeudi cependant les prix sont restés sans changemant.

Pailles et Fourrages.— Lyon, le 26 mars, — Comme les quelques marchés précédents. celui de samedi était peu approvisionné, on y comptait à peine 65 voitures pailles et fourrages.

La vente a encore été difficile et les quelques affaire traitées l'ont été avec une légère baisse sur les cours pratiqués à la dernière réunion. Cela pour les foins. Quant aux pailles bien que ne jouissant pas d'une demande plus sérieuse leurs prix se tiennent un peu mieux.

On a payé :

Paille de seigle	6 » à 6 50
— de froment	5 75 à 6 »
— d'avoine	5 » à « »
Foin 1re	7 75 à » «
Foin ordinaire	7 » à 7 50
Luzerne choix	6 50 à 7 »
Esparcettes	6 » à 6 25
Regains	5 25 à 5 50

Nota. — L'avoine paie 2 fr. d'entrée ; la luzerne et le foin de toute espèce paient 80 c. la paille de toute nature paie 60 c.

SPECTACLES ET CONCERTS

du Lundi 28 mars 1887

Grand-Théâtre. — Rideau à 7 h. 1/2, — *Patrie !*

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 1/4; rideau à 7 h. 3/4.

Théâtre du Gymnase. — Représentations du professeur John's. Tous les soirs. Immense succès.

Casino des Arts, rue de la République. n° 81 — Tous les soirs, spectacle concert à 9 heures.

Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures.

Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit ; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedis, dimanches et jeudis, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballandras. — Brasserie Belladon, cours Gambetta, 26. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). —Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol du pont de la Feuillée —Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie.

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reischoffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

BULLETIN DU 25 MARS

NOMB.	SORTE.	FRANC	ESPAG	PIÉM.	ITALIE	BROUS	SYRIE.	TUSSA.	CHINE.	CANT.	JAPON.	POIDS
27	ORG..	8	1	2	7	»	3	1	3	2	»	2326
30	TRAM.	2	»	»	4	»	1	1	5	6	11	2076
56	GRÈG.	10	»	2	23	3	1	1	6	4	5	4258
5	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2	BOBI..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	LAIN..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
120		20	1	4	34	3	5	3	14	12	16	8660

BALLOTS PESÉS

3	ORG..	1	»	»	»	»	»	1	»	1	»	230
1	TRAM.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	68
58	GRÈG.	»	»	»	3	»	»	5	28	8	14	2900
»	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
62		1	»	»	3	»	»	6	29	9	14	3198

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

BULLETIN DU 26 MARS

NOMB.	SORTE	FRANC	CHINE	BENG.	JAPON.	ITALIE	PIÉMO.	PERSE	BROUS	CANT.	SYRIE.	POIDS.
14	ORG..	2	»	1	2	2	»	»	»	»	7	1068
12	TRAM.	»	8	1	1	»	»	»	»	2	»	987.
3	GRÉG.	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	144
»	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29												2200

BALLOTS PESÉS

2	ORG..	»	»	»	»	»	»	»	»	2	61
2	TRA..	»	2	»	»	»	»	»	»	»	77
7	GRÈG.	»	7	»	»	»	»	»	»	»	615
»	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	...
11											754

Ouvrées, 24. — Grèges, 3. — Moulins, 1.
Décreusage, 24.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

BULLETIN DU 23 MARS

NOMBRE	SORTES	POIDS
3	Organsins	298
»	Trames	»
2	Grèges	169
»	Ballots pesés	»
5	TOTAL	467

Dernier numéro placé : 80.
Total du 1er au 23 : kilog. 6893.
Opérations de décreusage : 2.
— de titrage : 5.

Le Gérant : F. BLANC.

Imprimé avec les encres de la Société générale des encres et produits chimiques de Dijon

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE
Association syndicale des Ouvriers Typographes
Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet, 9.

PHARMACIE DU DOCTEUR DUPRÉ

PHARMACIEN DE Ire CLASSE
14, Place des Terreaux (Palais Saint-Pierre) **LYON**

Elle comprend :

1° **Toute** la **Pharmacie dosimétrique** et **dynamométrique** (la seule qui soit rationnelle, scientifique, et partant de l'avenir) ;

2° **Toute** la **Pharmacie ordinaire,** avec ses accessoires ;

3° **Le Dépôt** de **toutes les Spécialités,** avec forte remise :

4° Les **Spécifiques** et les **Méthodes**, entre autres, **électro-dynamiques** du **Docteur Dupré**, à succès des plus remarquables (Médaille d'or et d'argent) dans les *Affections* et *Maladies* des *organes* et *appareils respiratoires, digestifs, génito-urinaires* des deux sexes, *musculo-nerveux*, etc., *chorée, hystérie, difficultés de règles, stérilité, obésité, diabète, rhumatisme, albuminurie,* etc.

Consultations de Cabinet, à Domicile et par Correspondance.

N. B. — Celles de Cabinet gratuites.

LE FRANC-MAÇON

PARAISSANT LE SAMEDI

52, Rue Ferrandière, 52 — LYON

ABONNEMENTS

France : Un an. . . **6** fr. — Six mois. . . **4** fr. **5**
Etranger : le port en sus
Encaissement par la poste : 0 fr. 50
LE NUMÉRO : **10 centimes**

Le *Franc-Maçon,* journal de propagande républicaine et franc-maçonnique, publie chaque semaine des articles d'actualité et de politique générale, de discussion philosophique et religieuse, des études d'histoire et de science économique et sociale.

Il publie également une chronique du monde maçonnique, un roman-feuilleton, des variétés littéraires et des dialogues philosophiques.

L'universalité et l'étendue de sa rédaction en font le plus varié et le plus complet (1,400 lignes de texte) des organes hebdomadaires de la démocratie.

P.-S. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.

Vient de paraître
L'ANNUAIRE GÉNÉRAL
DU COMMERCE DE LYON
ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE
POUR L'ANNÉE 1887

PRIX, RELIÉ : **12** FRANCS
Par la poste, **13** fr.

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER
14, Rue Confort, Lyon
Et chez Mme MERA, libraire, rue de la République, 13
M. GEORG, libraire, rue de la République, 63.
M. DELLEVAUX, papetier, rue de la Barre, 1.

L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend :

1° La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons ;

2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique ;

3° La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue ;

4° La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux ;

5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants ;

6° La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tenants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent ;

7° Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume ;

8° Un Plan de la ville de Lyon.

S'assurer que l'INDICATEUR demandé porte bien au dos :

INDICATEUR FOURNIER
ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

ON TROUVE
A L'AGENCE DE PUBLICITÉ Victor FOURNIER
14, Rue Confort, 14, LYON
DES
BILLETS DES LOTERIES
CI-APRÈS

Coloniale Française
6e TIRAGE
très prochainement
310,000 francs de lots en espèces
Tous les billets ayant participé aux tirages précédents sont également valables pour les tirages ultérieurs.
UN FRANC LE BILLET

Exposition de Nice
5me Tirage 24 avril
Il reste à gagner
1,440,000 fr. répartis en **1,040** lots
Tous les billets ayant participé aux tirages précédents sont également valables pour les tirages ultérieurs.
UN FRANC LE BILLET

LOTERIE LORRAINE
BUT PATRIOTIQUE
3e Tirage. — 5 mai
350,000 francs répartis en **3** tirages
Gros lot : **150,000** fr.
50 centimes LE CILLET

ARTS INDUSTRIELS
3e Tirage 31 mai
Cent lots de Bijoux
GROS LOT :
Une Rivière de Diamants
UN Franc LE BILLET

Par correspondance ajouter **15** c. par demande de deux Billets.

ON DEMANDE à Saint-Etienne des VENDEURS sérieux pour le journal *la Tribune.* — Bonne remise. S'adresser place du Peuple, 16.

VINS DE RAISINS SECS

Envoi gratis, méthode détaillée et prix courant des matières pour le fabriquer soi-même, sans frais d'ustensile, ainsi que **Cidre, Bières, Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch.**

50 00 D'ÉCONOMIE
Ecrire BRIATTE et Cie, négociants à Prémont (Aisne)
15 centimes pour envois franco

La Publicité par Abonnement

L'AGENCE DE PUBLICITÉ Vor FOURNIER

LYON. ---- 14, rue Confort, 14. ---- LYON

Offre à MM les Commerçants et Industriels une combinaison de publcité par abonnement à des conditions tout à fait exceptionnelles.

On sait que la publicité n'est efficace que si elle est parmanente, très étendue et très variée.

Or, cette condition est remplie si l'on fait tous les jours et successivement une annonce dans l'un des sept principaux journaux de Lyon (une annonce par semaine ou 52 annonces par an dans chacun; au total, 364 annonces par année).

De plus, **M. Fournier,** ayant trouvé dans les administrations des journaux le concours le plus empressé pour que le prix de ces 364 annonces fût accessible aux budgets les plus modestes.

Tout commerçant ou industriel qui donnera une annonce à publier 52 fois par an dans sept journaux à choisir dans la liste ci-après, soit 364 annonces au total, n'aura à payer, pour toute l'année, que **120** fr. pour chaque ligne passant alternativement tous les jours de l'année dans l'un des sept journaux choisis.

AINSI

2 lignes (répétées 364 fois) coûteront				**240 francs**	
5	—	—	—	**600**	—
10	—	—	—	**1,200**	—

Une annonce de 10 lignes passant 25 fois dans chacun des huit journaux, au total 364 fois, coûtera donc **1,200** par an, ou **100** francs par mois, ou **3** fr. **33** par jour en moyenne; une annonce de 5 lignes coûterait moitié moins; une annonce de 2 lignes, cinq fois moins, etc. Pour les réclames, les prix seront le double de ceux ci-dessus indiqués pour les annonces quatrième page.

Liste des Journaux parmi lesquels chaque Client peut en choisir SEPT à son gré

LYON { **Progrès, Nouvelliste. Express, Petit Lyonnais, Salut Public, Courrier de Lyon, La Tribune, Moniteur Judiciaire, Courrier du Commerce, Passe-Temps, Moniteur des Soies, la Discussion**

SAINT-ÉTIENNE. — Mémorial de la Loire, Petit Stéphanois, Moniteur, Loire Républicaine.

GRENOBLE. — Avenir de l'Isère. Petit Dauphinois.

SPÉCIMENS D'ANNONCES

QUE CHACUN PEUT MODIFIER SELON SON GOUT ET SA PROFESSION

2 lignes (20 fr. par mois)
HOTEL de famille, rue.... table bourgeoise.

3 lignes (30 fr. par mois)
Mme HERMANN Avenir par les cartes, cours de.....

4 lignes (40 fr. par mois)
Prêts sur HYPOTHÈQUE. Immeubles. Biens ruraux. Renseignements gratuits. — M. ALO, rue.....

5 lignes (50 fr. par mois)
MÉTHODE MULLER
Seule garantissant réforme radicale de l'écriture en 12 leçons. M..... rue.....

6 lignes (60 fr. par mois)
Grand Assortiment
de Vins fins, Liqueurs et Spiritueux, produits de la Grande-Chartreuse. Maison .....place..... Lyon.

10 lign (100 fr. par mois)
PENSION BOURGEOISE
VIE DE FAMILLE
On prend des Pensionnaires des deux sexes. Bonne cuisine de ménage. Chambres et appartements confortables — Bon air pour les convalescents. — Prix modérés. Soins particul. — S'adresser rue .....

EAU MINÉRALE NATURELLE
VICHY
Sources de l'État
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile.
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
HAUTERIVE. — Comme Célestins.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
DÉPOT à LYON
16, Rue de la République
VENTE à prix réduits de toutes les Eaux minérales de France et de l'Etranger.

MALADIES SECRÈTES
CABINET FONDÉ EN 1877
MAROLLES
Docteur-Médecin
rue Cuvier, 10, Lyon
Traitement spécial des maladies secrètes, vénériennes et de matrice.
Cabinet, de 10 h. à midi et de 7 h. à 9 h.
Traitement par correspondance, consultations gratuites le samedi soir.

Madame LEONORA, Somnambule
Guérit les maladies. — Consultations gratuites. — Le jour à 10 h., 2 à 4 h. Soir, 7 à 9 h. — 9, rue Jean-de-Tournes, à l'entresol.

IMPRIMERIE NOUVELLE
ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

LYON
Rue Ferrandière, 52
Et rue Palais-Grillet, 9

Journaux
Mémoires, Prospectus
Thèses, Mandats
Actions, Obligations
Cartes de visite
et d'Adresse, etc., etc.

Labeurs
Registres, Catalogues
Livrets de Société
Circulaires
Tarifs, Programmes
Prix courants

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES
DE TOUS FORMATS
TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS
IMPRESSIONS DE LUXE ET DE FANTAISIE

Hôtel des Ventes — 19, Rue Confort, 19
VENTE DES MEUBLES
Les Mardis, Mercredis, Jeudis, Vendredis, de 1 heure à 5 heures

AVIS IMPORTANT. — *Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi,* **rue de l'Hôpital, 6.**

AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE

LA TRIBUNE
Est en vente dans tous les kiosques de Lyon et chez tous les marchands de journaux

BON COMPTABLE
pouvant disposer de plusieurs heures par jour demande tenue de livres dans maisons de commerce. S'adresser Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5313.

Feuilleton de LA TRIBUNE du 28 Mars 1887

49

Flamberge au Vent !

PAR

E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE

XVIII

SOUS BOIS

Il se déguisa en Flamand, en soldat, en palefrenier, en valet de chiens, cacha son visage sous une fausse barbe, et, accompagné de M. de Vendôme, des frères d'Elbène, du baron de Sombreuse, du capitaine de Jon ou du chevalier du guet, le sieur du Testu, il s'en alla courir le guilledou sous les fenêtre de sa belle.

D'abord il partit seul pour ces folles équipées, mais certaine mésaventure qui lui advint le décida à se faire accompagner : un prévôt l'arrêta un jour à mi-chemin, le prenant pour un voleur et l'aurait bel et bien fourré en prison si le roi n'avait fini par se nommer.

L'histoire s'ébruita, fut connue à la cour, et l'on en glosa fort.

Cependant, Henri IV avait réussi à se créer des intelligences dans la place.

La belle-mère de la princesse, cette Charlotte-Catherine de la Trémouille, que l'histoire accuse d'avoir fait empoisonner son mari par un laquais, s'efforçait de persuader à sa bru qu'il était de son devoir de tromper son mari — c'est-à-dire son propre fils à elle — dans l'intérêt même de la maison de Condé, pour qui l'amour du roi, disait-elle, devait être une source de fortune.

Le conseil pouvait être excellent, mais on conviendra qu'il était au moins scabreux venant d'une belle-mère.

Un soir, le roi eut une grande joie ; il obtint, par l'entremise de Catherine de la Trémouille, que la jeune princesse se montrerait, tout échevelée, sur un balcon, avec deux flambeaux à ses côtés.

Lorsqu'il la vit paraître, resplendissante de jeunesse et de beauté, enveloppée de ses admirables cheveux blonds comme d'un manteau de soie et d'or, Henry IV s'évanouit entre les bras de MM. de Sombreuse et du Testu. Il faut croire que, dans sa pâmoison, le vieux galant faisait une mine parfaitement ridicule, car Charlotte de Condé se mit à rire aux éclats en s'écriant :

— Jésus ! qu'il est fou !

Il est vrai qu'à quelques jours de là le pauvre amoureux reçut un présent qui lui fut une compensation à toutes ses déconvenues. Bassompierre lui apporta un magnifique portrait de madame la Princesse, œuvre du peintre Ferdinand, qu'il avait fallu rouler pour le faire sortir secrètement du château de Chantilly.

La vue de ce portrait acheva d'affoler le roi ; il reprit ses courses nocturnes, se déguisant en postillon pour apercevoir un seul instant Mme de Condé au fond de son carrosse, se cachant derrière une tapisserie pour la contempler à son aise pendant un repas, essayant de s'introduire à Chantilly en dissimulant la moitié de son visage sous un large emplâtre, qui ne l'empêchait pas d'ailleurs d'être reconnu et prestement éconduit.

En dépit de tous ces stratagèmes, et bien que la jeune femme, dévorée d'ennui, commençât à prêter l'oreille aux conseils de la princesse-mère, le roi n'était point parvenu à pénétrer chez Charlotte de Montmorency.

Le prince de Condé, averti que Henri IV se servait de sa mère, a écrit Pierre de l'Estoile, comme d'un instrument propre à corrompre la pudicité de sa femme », le prince de Condé, dissons-nous, faisait bonne garde. Une autre personne veillait aussi sur la jeune princesse avec plus de jalousie et plus de vigilance que le mari : c'était Lusignac. En sorte que le roi, qui vivait dans une perpétuelle fureur, et dont la passion augmentait chaque jour, dépérissait à vue d'œil, au point d'en être réduit, disait Berger de Vivrey, « à n'avoir plus que la peau et les os.»

Ses fredaines ridicules le livraient à la risée de la cour et de la ville, qui en faisaient des gorges chaudes

Ce barbon enamouré défrayait tous les commérages des antichambres et des ruelles. Il n'était pas alors en France homme plus tympanisé que celui à qui l'indulgente histoire a bénévolement accordé le surnom de *Grand.*

Sur son ordre, Malherbe écrivait des *Stances d'Alcandre* (le roi) *au sujet de l'absence d'Orante* (Mme de Condé), des *Stances sur la captivité de sa maîtresse,* et encore des *Stances sur le retour d'Orante.*

C'était touchant au point de vue poétique ; mais quand on comparait l'âge d'Alcandre à celui d'Orante, cela devenait parfaitement grotesque. Si disposé que l'on fût à l'émotion sentimentale, on n'y pouvait tenir, et quoi qu'on en eût, il fallait bien éclater de rire à l'idée de ce berger à cheveux blancs qui, pasteur de vingt millions d'hommes et portant un sceptre en guise de houlette, recommençait à soixante ans les romans de M. d'Urfé.

Les choses en étaient là au moment où nous reprenons notre récit, c'est-à-dire vers le milieu du mois d'août.

C'est en plein bois de Chantilly que nous allons conduire le lecteur, s'il veut bien nous y suivre.

Bien qu'il fût à peine sept heures du matin, un passant qui venant de Paris, se serait dirigé vers Senlis, aurait pu entendre un murmure de voix dans les taillis qui bordaient la route de Compiègne, à quelques pas d'un carrefour où sur un socle de grès surmontant deux ou trois marches circulaires penchait lamentablement une haute croix de fer rongée par la rouille.

Deux hommes, en effet, étaient là, dans une petite clairière accidentellement produite par les coupes de bois.

Deux chevaux attachés aux arbres, tout sellés et tout harnachés, tondaient l'herbe à leurs pieds.

Circonstance particulière : un mousqueton de chasse pendait à l'arçon de chacune des selles.

Des deux personnages dont nous parlons — et qui sont pour le lecteur d'anciennes connaissances — l'un, appuyé contre un arbre, semblait examiner attentivement la grande route.

L'autre, parfaitement indifférent à ce qui pouvait se passer autour de lui et mollement couché sur le gazon, à l'ombre d'un grand chêne, les bras repliés sous la tête pour lui servir d'oreiller, les jambes croisées l'une sur l'autre, contemplait vaguement un lambeau d'azur qu'une éclaircie de feuillage découpait juste au-dessus de sa tête dans le ciel ensoleillé.

— Ventre-Mahom ! monseigneur, dit-il enfin, après un silence prolongé, vous m'obligeriez fort en m'apprenant enfin ce que nous faisons ici? Le parfum des bruyères et le chant des oiseaux, voilà qui est charmant sans doute ! mais, tripes du pape ! depuis deux ou trois heures que je cours la campagne en votre société j'ai gagné grand appétit, grande soif surtout. Si nous prenions le chemin de l'auberge, hein ! que vous en semble?

L'homme posté en sentinelle sur le bord de la route et que l'on venait d'appeler « monseigneur » ne répondit pas.

Son compagnon s'étira, bailla à s'en démantibuler la mâchoire, et reprit bientôt d'un ton assez familier et même légèrement narquois.

— A propos, monseigneur, qu'avez-vous donc fait de votre estimable laquais, l'honnête Placide? Depuis quatre jours que j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, je n'ai pas aperçu ce modèle des valets qui, d'ordinaire, ne vous quitte non plus que votre ombre, au point qu'on dirait vraiment qu'il vous surveille.

(A suivre.)

Enregistré à Lyon

Vu par nous, Maire de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre